

# Grande-Bretagne: L'impossible s'est produit

ÉDITION NEUCHÂTEL / JURA

N° 136 — Vendredi 19 juin 1970

## Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED. ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél. réd. (034) 3 10 88 tél. adm. et publ. (034) 3 10 87 CCP 23 513. Lausanne: Saint Pierre 1 tél. (021) 22 69 00 CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 37 47 40 CCF 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr. 4.50, 3 mois Fr. 13 — 6 mois Fr. 25 — 1 an Fr. 50 — LE NUMÉRO 30 ct Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt

### Contre toutes les prévisions, il semble que **LES CONSERVATEURS L'EMPORTENT!**

Nuit d'amertume. Alors qu'hier soir encore, et comme depuis des semaines, tous les sondages d'opinion, la presse de partout, les observateurs les plus avisés, voire, au fond, les conservateurs eux-mêmes, prévoient une victoire toujours plus nette des travaillistes, au fil des heures et des « flashes » crachés par les téléscripteurs, la surprise, puis l'inquiétude, puis la stupeur et enfin la cruelle certitude nous accablait: les élections britanniques donnaient la victoire aux conservateurs.

A l'heure où nous essayons de « digérer » ce formidable et cruel coup de théâtre nous ne disposons certes que du résultat d'un peu plus de 400 circonscriptions sur un total de 630. Mais le doute n'est plus permis, le revirement de dernière heure ne paraît qu'utopique: c'est une défaite aussi lourde qu'inattendue qu'enregistre le Labour de Harold Wilson. Il fallait un déplacement de 32 sièges pour que la majorité, et le gouvernement, changent de mains. C'était impossible: les plus pessimistes des sondages donnaient les travaillistes nettement vainqueurs en progrès

même sur leur position actuelle. Eh bien! l'impossible s'est produit, au-delà de toute imagination: aux deux tiers du dépouillement, les conservateurs avaient déjà arraché 50 sièges à leurs adversaires!

Ainsi, cet après-midi, Wilson devrait-il présenter sa démission et Heath, le falot Heath, sera premier ministre, installera un gouvernement réactionnaire à la tête de la Grande-Bretagne. Que s'est-il produit? Comment expliquer ce revirement inouï, ce démenti flagrant aux pronostics les plus sûrs et les plus sérieux? Personne, ce matin, n'est en mesure de répondre

valablement. Tout le monde est abasourdi, y compris les partisans de M. Heath: c'est assurément la première fois, de mémoire d'homme, qu'une si monumentale erreur collective (et pseudo-scientifique) de jugement se produit.

La chose pourrait n'être que spectaculaire. Elle est grave, très grave. Pas tellement parce que tout le monde s'est trompé, enquêteurs, ordinateurs, commentateurs et autres sondeurs: tout le monde trouvera d'excellentes explications: participation supérieure à la moyenne, vote des jeunes gens pour la première fois, impact de dernière heure des menaces de catastrophes économiques proférées par les conservateurs, réflexes « à la Schwarzenbach » derrière la campagne raciste de l'extrémiste Powell (qui a doublé ses suffrages), recrudescence subite de l'isolacionisme insulaire à la veille d'une adhésion britannique à la CEE, que sais-je? Tous ces éléments peuvent avoir joué leur rôle, et d'autres encore. Il y a bien une raison. Mais la chose est très grave parce qu'elle aura des conséquences d'une importance majeure sur la politique non seulement britannique, mais européenne.

Wilson et son équipe, en six ans de pouvoir, ont pu commettre des impairs, parfois de taille; ils ont pu être amenés à transiger à la limite, sinon au-delà, de l'admissible; ils ont pu céder parfois aux formidables pressions économiques et politiques qui s'exerçaient sur eux: il n'en reste pas moins que cette équipe travailliste a été celle de l'ouverture vers l'Europe, celle du redressement économique — encore inachevé, et pour longtemps désormais... — celle de l'abolition de la peine de mort, celle de l'introduction du système métrique, du suffrage à 18 ans, celle de la « désimpérialisation » britannique. Elle a été celle du progrès, celle qui transformait le visage et le rôle de la Grande-Bretagne. Elle s'appropriait à être, à côté des socialistes allemands, puis des socialistes suédois et autrichiens, le moteur d'une politique européenne efficace et progressiste.

Tout cela va changer. L'Angleterre, sous la férule conservatrice, va vivre un instant peut-être sur son acquis, puis on verra cet acquis se dégrader, l'Angleterre se replier dans son austère et froid immobilisme. Dans sept ans alors, peut-être, les Britanniques chercheront à retrouver ce qu'ils ont laissé échapper hier, et redonneront mission aux travaillistes de s'user à tenter de réparer un septennat de politique rétrograde. Cela fait mal. Nuit d'amertume. Michel-H. KREBS.



C'était avant le scrutin, mais, coïncidence ou prémonition, les expressions de Wilson (à gauche) et de Heath (à droite) reflétaient déjà son issue, aussi décevante qu'inattendue...

### Chambres fédérales:

### «Epilogue de l'affaire Hubacher» Les militaires n'auront pas leur vengeance!

A l'unanimité, le Conseil national a refusé jeudi de lever l'immunité parlementaire du conseiller national Hubacher (soc.), de Bâle, que la justice militaire soupçonne d'avoir utilisé de façon illicite des documents secrets se rapportant à l'affaire Florida.

Rappelons les faits: il y a une année, lors de la discussion du rapport de gestion, H. Hubacher citait un procès-verbal faisant état de graves défautes du réseau radar Florida. Ce procès-verbal lui avait été transmis anonymement (on devait découvrir par la suite qu'il s'agissait d'un fonctionnaire de Dubendorf qui, lui, sera poursuivi). Le rapport de gestion ne faisait pas allusion à ces difficultés, qui étaient réelles. Mais, ultérieurement, le Département militaire devait exposer qu'elles avaient été surmontées. Maintenant, Florida fonctionne, paraît-il.

C'est la divulgation de ce document, que H. Hubacher voulait en outre soumettre à un expert militaire, M. Varrone (celui-ci fut emprisonné cinq jours pour cela), qui valut au député bâlois des investigations policières et une demande de levée de son immunité. On lui reprochait en outre d'avoir, en tant que journaliste, reproduit dans son journal (« AZ ») les propos qu'il avait tenus à la tribune du Conseil national!

La commission chargée du cas est arrivée à la conclusion que H. Hubacher n'a pas commis de délit, mais qu'il aurait en revanche dû agir autrement pour faire valoir ses critiques. Toutefois, l'intérêt public ne réclame pas la levée de l'immunité parlementaire qui, comme l'ont dit plusieurs orateurs dans le débat, doit au contraire être renforcée. On a vivement critiqué le fait, notamment, que l'on ait eu recours dans cette affaire à l'écoute téléphonique. Et on a nettement souligné que le droit de la presse de rendre compte en toute liberté des débats parlementaires doit être garanti. A. Gerwig (soc., BL) a d'ailleurs déposé deux initiatives et une motion pour que la législation soit précisée dans ces domaines.

Le Conseil national a ensuite approuvé à l'unanimité une augmentation de 4% du gain réel des fonctionnaires fédéraux. Il a entendu une déclaration du conseiller fédéral Brugger sur l'intégration européenne: le climat dans lequel vont s'ouvrir cet automne des conversations exploratoires entre la Suisse et la CEE paraît favorable.

Signalons enfin que H.-P. Tschudi, chef du Département de l'intérieur, a accepté de préparer une révision de la loi sur les bourses, pour que tous les jeunes aient des chances égales d'accéder aux études. Le « modèle de Lausanne » proposé par l'UNES sera inclus dans l'examen du dossier.

Le Conseil des Etats, lui, a repris jeudi matin l'examen du régime des finances de la Confédération. Après un ultime débat, il a décidé de se ral-

lier au Conseil national en ce qui concerne la limitation matérielle des impôts. Il admet donc que les taux de l'impôt de défense nationale et de l'impôt sur le chiffre d'affaires ne doivent pas figurer dans la Constitution.

Ainsi, après le vote final des Chambres, le nouveau régime fiscal pourra être soumis à la votation populaire. Le Conseil des Etats a entendu également M. Brugger faire le point sur le problème de l'intégration européenne.

La séance a pris fin par l'examen du rapport de gestion du Département politique. Reprise des travaux mardi.

### A PROPOS...

A la TV française: Piaget va son chemin.

Je l'ai retrouvé tel que je l'ai connu voici vingt ans, alors que je suivais ses cours de psychologie des enfants: aussi massif, aussi inébranlable; risquons le mot: aussi merveilleux; l'un des deux grands professeurs, l'un des deux grands maîtres que j'ai rencontrés à l'Université de Lausanne — et l'autre était André Bonnard.

Merveilleux: et j'emploie le mot dans son sens le plus fort de miraculeux. Réussissant ce tour de force de ne jamais tomber dans un quelconque dogmatisme, de ne jamais nous imposer ses vues, sa position; et dans le même temps de gagner notre adhésion sans réserve. Les problèmes se posaient à nous, dans leur effrayante complexité. Et puis venait non pas une réponse, mais l'évidence, cette évidence dont Descartes dit que son caractère est d'être « claire et distincte ».

Eh bien, l'autre soir, sur le petit écran, je le retrouvais, « allant son chemin », je ne dirai pas: m'entraînant avec lui — je n'ai pas assez bon pied! — mais s'imposant avec la force du vrai. Et merveilleusement « sécurisant ».

J'ai regretté une chose... non, deux... disons: une et demie! Qu'on ne le montrât pas interrogeant un enfant, avec cet art incroyable qui était le sien et qui lui permettait de ne jamais ni intimider, ni influencer celui qu'il interrogeait, qui avait sept ou huit ans, et qui lui expliquait le plus naturellement du monde les règles du jeu de « nius ». Et puis que ce ne fût pas la TV romande qui ait réalisé l'émission — me consolant à demi en me disant que, de cette manière, plus nombreux seront ceux qui auront fait la connaissance de l'un de nos grands « bons hommes » et peut-être de l'un des grands bonshommes de ce temps. Jeanlouis CORNUZ.

### Désirez-vous un petit avion de guerre facile à piloter?

Sur une page entière de la « Feuille d'Avis de Lausanne » a paru une annonce de la Vought Aeronautics, an LTV Aerospace Company. En voici le texte:

Le système pour l'appui au sol du Vought A7 rend ses pilotes les plus précis du monde.

Dans l'avion d'appui tactique A7, le pilote est libre de se concentrer sur les choses importantes: la cible, le système d'armes, l'action de dégagement.

L'ordinateur digital du Vought A7 se charge des tâches courantes de la navigation et du largage automatique d'armes et d'engins.

Avec l'aide du collimateur Head Up Display, l'habileté du pilote pour identifier et toucher une cible est considérablement améliorée.

Il peut détruire les cibles au sol en peu de sorties, plus économiquement qu'aucun autre avion.

L'exactitude du Vought A7, en plus de sa facilité d'entretien et de son prix peu élevé d'achat et d'emploi, en fait le nouveau standard mondial pour l'appui et l'interdiction.

De plus, c'est un appareil particulièrement facile à piloter.

Actuellement construit en série pour l'U.S. Navy et l'U.S. Air Force, cet avion est prévu pour rester en service jusqu'au-delà de 1980.

Plusieurs autres pays envisagent aujourd'hui l'achat de ce système d'armes aérien hautement efficace.

Pour tous renseignements, écrire au bureau pour l'Europe: Eigerstrasse 60, 3007 Berne, Suisse.

En toute naïveté, il est permis, sans doute, de se demander à qui cette annonce s'adresse. Car enfin, vous en connaissez beaucoup, des gens, parmi vos amis ou amies, qui s'intéressent aux avions de guerre, fussent-ils faciles à piloter?

D'autre part, si candide qu'on puisse être, on n'ignore pas que le Département militaire fédéral est en quête d'avions et qu'il paraît être assez perplexé.

N'y a-t-il pas dès lors quelque logique à se poser des questions? Les groupes de pression, ça existe, ça existe. Willy Brandt.



### Le Tour touche à sa fin

C'est aujourd'hui que se termine le Tour de Suisse cycliste, qui a de fortes chances d'être remporté par l'Italien Poggiali, fortement appuyé par son équipe. A l'arrivée de la huitième étape, à Sarmenstorf, Poggiali (à droite) conservait toujours la tête du classement, tandis que la victoire d'étape revenait à son compatriote Zandegu (à g.).



COMparer = OJOter COMparer = OJOter COMparer = OJOter COMparer = OJOter COMparer = OJOter

tomates de Hollande **2.60**  
le kg.

charcuterie italienne **1.70**  
(4 sortes) le sachet de 115 g.

vendredi:  
tourte mille-feuille **2.50**

cerises **1.80**  
le kg. env.

boules de Bâle **2.20**  
3 pièces

samedi:  
tresse au beurre **1.80**

prix Coop + timbres Coop

prix Coop + timbres Coop

prix Coop + timbres Coop

COMparer = OJOter COMparer = OJOter COMparer = OJOter COMparer = OJOter COMparer = OJOter



UNION DE BANQUES SUISSES

Emission d'un  
**EMPRUNT 6 1/4% 1970**  
**de Fr. 100 000 000**

**Modalités de l'emprunt:** Durée maximum 10 ans  
Obligations au porteur de Fr. 1000, Fr. 5000 et  
Fr. 100000 valeur nominale  
Coupons annuels payables le 15 juillet  
Cotation aux principales bourses suisses

**Prix d'émission:** 99,40% + 0,60% moitié du timbre fédéral

**Durée de la souscription:** du 19 au 25 juin 1970, à midi

Des prospectus et bulletins de souscription peuvent être obtenus à tous les guichets de notre établissement.

UNION DE BANQUES SUISSES

**Vous remboursez un prêt comptant\***  
de fr. 2000.- en 21 versements  
mensuels de fr. 105.20 par exemple.  
Vous fixez vous même le montant et le nombre de mensualités.  
Nous tenons compte de vos désirs personnels.  
L'intérêt annuel de 5,4% sur le capital initial  
et tous les frais sont compris dans les mensualités.  
Nos collaborateurs vous conseilleront volontiers  
et vous donneront tout renseignement désiré.

**2000.-**  
**prêt comptant** <sup>V</sup>

Nom \_\_\_\_\_ Je m'intéresse à un prêt comptant\* et désire recevoir la documentation par retour du courrier.  
Adresse \_\_\_\_\_ 54

Veillez découper et adresser ce talon-réponse à la Banque Populaire Suisse Centrale PrC Case postale 3000 Berne 23

En plus de la Centrale PrC, chacune des 84 succursales de la BPS est à votre disposition pour vous renseigner ou pour vous envoyer la documentation.

**Banque Populaire Suisse**

**MOBILIER NEUF**

à vendre, comprenant: 1 chambre à coucher avec armoire 4 portes, 1 couvre-lit, 1 salle à manger complète, 1 tapis 310x220 cm., 1 salon avec canapé transformable en lit, 1 table de cuisine et 4 chaises de cuisine.  
L'ensemble Fr. 3950.-  
Jean Theurillat, 2088 Cressier/NE; téléphoner aux heures des repas. Entreposage gratuit une année. Facilités de paiement:



Grand-Rue 4  
Tél. 5 17 12

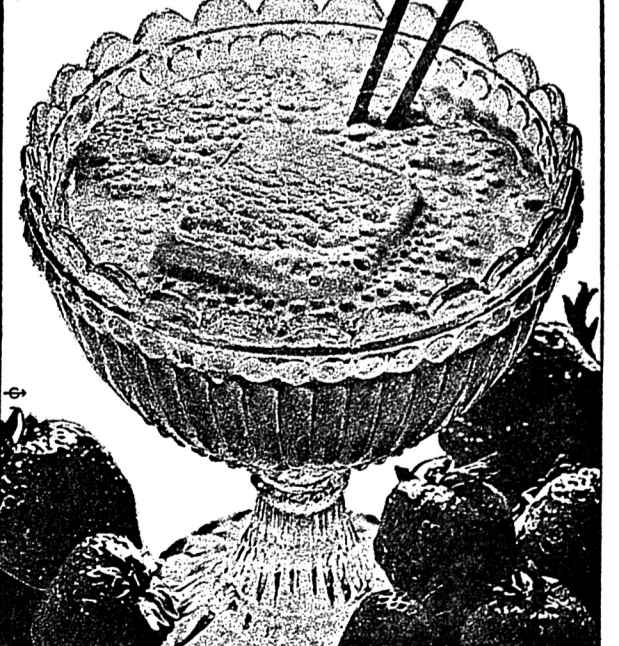


**Faites du lait fruité**

Simplement mélanger vigoureusement du lait avec des baies et d'autres bonnes choses. Et voici une de nos suggestions (chez votre laitier, vous en trouverez encore bien d'autres sur des cartes-recettes en couleurs):

**Frappant**

Passez au mixer une poignée de fraises bien mûres avec 2 dl de lait pasteurisé, ajoutez de la glace à la vanille et servez-naturellement avec une paille (ou deux). Délicieusement rafraichissant!



**LIVRES**

d'occasion tous genres anciens et modernes  
Achat, vente échange  
Librairie place du Marché tél 2 33 72

FEU 18

**ARTICLES HYGIÉNIQUES**

Marques: Victorix, dz. 8 fr.; Durex, dz. 7 fr.; Silvertex, dz. 5 fr. Expédition rapide et discrète contre remboursement ou paiement au CCP 80 433 96.  
E. SCHNEIDER, case post. 121, 8024 Zurich.

**ARNOLD WÄLTI**

POMPES FUNEBRES Tél. (039) 5 43 64  
Epargne 20 Jour et nuit  
LA CHAUX-DE-FONDS  
Cercueils ■ Formalités ■ Transports  
Prix modérés

**Piano**

J'achèterais d'occasion, pour l'anniversaire d'une écolière, PIANO brun, en bon état. Faire offres, avec indication de prix et marque, sous chiffre B. P. 11963 au bureau de la « Sentinelle », 2300 La Chaux-de-Fonds.



notre opticien ne pas le perdre de vue  
Hôpital 27 NEUCHÂTEL



SERRE 81  
Tél. (039) 2 12 31

Grand choix de fleurs  
Gerbes  
Plantes  
Couronnes



La CCAP  
garantit l'avenir de vos enfants  
Neuchâtel  
Tél. (038) 5 49 92

Lecteurs, favorisez les annonceurs de notre journal

**A NEUCHÂTEL**

En plein centre, dans le quartier des vieilles choses...  
une étape agréable et confortable

**Les halles**

Une autre à découvrir:

**Le Pavillon**

au bord du plus grand lac de Suisse  
A. MONTANDON, restaurateur

# Pour une fiscalité équitable et équilibrée

Lors de la récente session de relevée du Grand Conseil neuchâtelois, un débat d'importance majeure s'est ouvert sur le problème de la fiscalité, à l'occasion de l'examen du rapport gouvernemental proposant au peuple le rejet de l'initiative du POP pour un allègement de l'impôt des petits et moyens contribuables. Le Parti socialiste a voté ce rapport, mais pour des raisons bien différentes de celles des partis bourgeois. Comme il l'a fait devant le Parlement neuchâtelois, R. Spira, président du groupe socialiste, rappelle ici très clairement et très opportunément les conceptions socialistes de la fiscalité en général et plus particulièrement les solutions qu'il entend promouvoir dans le canton de Neuchâtel.

Notre attitude procède d'un choix politique dont il importe de définir clairement le contenu et le bien-fondé, tant à l'égard de nos confrères qu'à l'égard des citoyens et des citoyennes neuchâtelois qui se prononceront en dernier ressort.

## Deux objectifs fondamentaux

La politique fiscale du Parti socialiste poursuit deux objectifs fondamentaux :

1. Les recettes fiscales doivent être adaptées aux besoins effectifs des collectivités publiques, qu'il appartienne au Parlement et au peuple de délimiter. Cela signifie que contrairement aux partis bourgeois, nous entendons d'abord définir les besoins de l'Etat et des communes, dans chacun des secteurs dont ils ont la responsabilité, puis ensuite adapter les ressources de ces collectivités, qui proviennent en majeure partie de la fiscalité, au sens large, aux dépenses qu'entraîne la satisfaction de ces besoins.

A une époque qui connaît tout à la fois de grands besoins collectifs, notamment en matière sociale et d'infrastructures, et une inflation chronique, cette option fondamentale peut avoir pour conséquence une fiscalité relativement élevée. Nous ne l'ignorons pas, et nous entendons l'assumer devant le peuple.

Ce faisant, nous pensons être logiques avec nous-mêmes, à mesure que nous sommes partisans d'une intervention accrue des pouvoirs publics dans le fonctionnement de la société, et que nous considérons la fiscalité comme l'un des moyens les plus efficaces de corriger les inégalités sociales.

2. Second objectif, qui est le corollaire du premier : la fiscalité doit être équitable et équilibrée, du triple point de vue social, économique et, si je puis dire, territorial.

## Un triple équilibre nécessaire

Au point de vue SOCIAL : cela veut dire que chacun doit payer son dû et seulement son dû, en fonction de sa capacité de travail et de sa puissance financière. C'est pourquoi, nous sommes depuis toujours des partisans convaincus du taux progressif par opposition au taux proportionnel, et c'est pourquoi aussi nous condamnons toute forme de fraude fiscale, qui n'est rien d'autre qu'un vol au détriment de la collectivité.

Au point de vue ECONOMIQUE : cela signifie que la fiscalité ne doit pas devenir un frein au développement des activités économiques, en empêchant l'accumulation des capitaux nécessaires aux investissements socialement et techniquement justifiés. A cet égard, peu importe le système : qu'il s'agisse du capitalisme ou du socialisme, l'accumulation — c'est-à-dire l'utilisation différée d'une partie du produit du travail, ou plus simplement l'épargne — est une nécessité inéluctable. Toute fiscalité doit en tenir compte.

Au point de vue TERRITORIAL : cela veut dire que la fiscalité doit contribuer à corriger les disparités qui existent entre les différentes régions, sur les plans de la démographie, de l'équipement industriel ou même du climat. C'est tout le problème de la péréquation financière entre les communes et entre les cantons.

## Un « remède » pire que le mal

Sur un point fondamental, nous sommes d'accord avec le POP : le phénomène de la « progression à froid » porte atteinte aux petits et, surtout, aux moyens contribuables et nécessite donc une correction par la voie législative.

En revanche, nous estimons que les moyens proposés par le POP sont inadéquats et qu'en quelque sorte, le remède que ce parti préconise est pire que le mal qu'il veut guérir.

Consciemment ou inconsciemment, les initiateurs oublient une réalité tan-

gible : le canton de Neuchâtel fait partie de la Confédération suisse, c'est-à-dire qu'il est tributaire d'un système politique : le fédéralisme et d'un système économique : le capitalisme. Que cela nous plaise ou non, c'est ainsi et sous peine de sombrer dans l'idéalisme le plus stérile, nous devons bien adapter nos décisions et notre stratégie politiques à cette réalité.

## ACTION ET PENSÉE SOCIALISTES

Afin de répondre toujours mieux aux divers rôles que cherche à remplir notre journal, nous avons jugé bon de consacrer désormais une page spéciale à toute cette matière, très riche, mais dont les impératifs d'un quotidien ne s'accroissent que difficilement : les reflets des débats d'idées comme aussi des multiples aspects de l'action du Parti socialiste.

Les comptes rendus des assemblées de section, les prises de position marquantes de socialistes dans des débats parlementaires à tous les niveaux, que ce soit par des interventions orales ou par la voie de propositions écrites, les débats entre militants sur des problèmes actuels, les études prospectives de commissions du parti, et bien d'autres manifestations de la vie d'un

Or, dans un régime qui accorde aux cantons la souveraineté fiscale et qui garantit constitutionnellement la liberté d'établissement et la liberté du commerce et de l'industrie, toute réforme fiscale qui risquerait de provoquer l'exode d'une partie importante de notre appareil productif doit être considérée comme néfaste.

De plus, toute réforme qui aurait pour conséquence une diminution notable des ressources de l'Etat et des communes est, à nos yeux, condamnable, étant donné l'ampleur des besoins collectifs à satisfaire.

Et, pour des raisons qui sont, à notre avis, excellentement démontrées dans le rapport du Conseil d'Etat, les moyens envisagés par l'initiative, pris dans leur ensemble, aboutiraient inéluctablement à cette double conséquence : une forte et durable diminution des recettes de l'Etat et des communes, et l'exode d'une partie des contribuables neuchâtelois financièrement forts, personnes physiques et morales.

Nous le disons sans esprit polémique, et tout en respectant les idées d'un adversaire politique qui a le droit de défendre d'autres conceptions que les nôtres : nous estimons qu'avec cette initiative le POP s'est lourdement trompé et qu'il dessert non seulement les intérêts du canton de Neuchâtel, mais également ceux des travailleurs qu'il entend, comme nous, défendre face à la bourgeoisie.

## Corriger la progression à froid

Toutefois, je l'ai dit, le but poursuivi par les initiateurs nous paraît juste. La progression à froid a atteint aujourd'hui un tel degré qu'elle est devenue socialement injuste, car ce sont surtout les plus modestes de nos concitoyens qui en souffrent.

C'est pourquoi, nous avons cherché de notre côté les moyens de parvenir à la même correction que celle qui est souhaitée par les auteurs de l'initiative.

L'un de ces moyens a d'ores et déjà été mis en œuvre, et ce n'est pas le moindre de ses mérites. Il s'agit de l'augmentation à 500 fr. de la déduction forfaitaire pour dépenses professionnelles, qui a été appliquée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1969. L'un des six pos-

## Ou pourquoi les socialistes rejettent à la fois le simplisme communiste et le conservatisme bourgeois

tulats de l'initiative est ainsi entré dans les faits depuis plus d'une année. Et le POP voudra bien nous accorder que la présence de deux socialistes au gouvernement n'y est sans doute pas étrangère.

Le manque à gagner pour l'Etat représente un million par an, ce qui n'est certes pas négligeable.

D'autre part, nous avons fait adopter par le Grand Conseil, lors de la précédente session, un postulat développé par notre camarade Michel Rousson qui fait au gouvernement un devoir de corriger les effets socialement injustes de la progression à froid, sur la base d'une indexation partielle des revenus.

Il s'agit là d'une notion nouvelle en

une fiscalité équitable et néanmoins adaptée aux besoins financiers de la collectivité.

Ces deux réformes, dont l'une est d'ores et déjà réalisée sont notre propre réponse à l'objectif immédiat des initiateurs : l'allègement de l'impôt des petits et moyens contribuables.

Nous ne prétendons pas que cette réponse soit parfaite et exhaustive. Nous n'affirmons nullement qu'elle soit un aboutissement. Nous pensons simplement qu'elle est adaptée aux réalités économiques de ce canton, ainsi qu'au rapport des forces politiques en présence.

## Réformer les structures

Mais, je l'ai dit d'emblée, l'objectif du Parti socialiste en matière fiscale est plus ambitieux. Il vise à une réforme structurelle de la législation fiscale, par les moyens que préconisent deux motions déjà développées à la session de mai du Grand Conseil sous la forme de postulats par nos camarades Henri Eisenring et John Clerc.

Du point de vue qui nous intéresse ici, je dirai simplement ceci au sujet de ces deux motions : contrairement à ce que semble croire le POP, l'harmonisation des impôts communaux et une répartition différente des subventions cantonales ou des charges financières des communes, auront aussi des effets bénéfiques pour les petits et moyens contribuables.

Je me contenterai d'en donner trois exemples :

1. La fixation de l'impôt communal sur le revenu des personnes physiques en centimes additionnels par rapport à l'impôt cantonal, avec plafonds inférieur et supérieur, est une mesure qui profitera avant tout aux petits et moyens contribuables, en particulier dans les communes qui ont maintenu l'impôt proportionnel, le plus injuste des systèmes d'imposition après la capitation.

2. Une répartition des subventions cantonales en faveur des prestations sociales qui serait fonction de l'effort fiscal des communes, c'est-à-dire de la relation entre l'impôt cantonal et l'impôt communal, favoriserait les communes qui non seulement demandent un gros effort à leurs contribuables mais surtout qui pratiquent

une large progressivité de l'impôt. Ce serait ainsi une incitation à introduire l'échelle progressive dans les communes qui ne la connaissent pas encore, mesure dont j'ai déjà relevé qu'elle bénéficierait au premier chef aux petits et moyens contribuables.

3. Le monopole conféré à l'Etat de la perception de l'impôt sur les personnes morales, et la création d'un fonds de péréquation profiteront essentiellement aux contribuables des régions urbaines qui doivent, dans le système actuel, supporter des charges d'équipement et d'entretien qui devraient incomber à l'ensemble des communes. Cela permettrait, dans ces régions, d'alléger l'impôt des petits et moyens contribuables, sans pour autant augmenter la charge fiscale des gros contribuables.

## Entre le simplisme et l'hypocrisie

En effet, ce que nous voulons — et c'est en quoi nos propositions diffèrent fondamentalement de celles du POP — c'est compenser la diminution des recettes fiscales due à la correction des effets socialement injustes de la progression à froid, non pas en frappant indistinctement tous les gros contribuables du canton, ce qui serait trop simpliste, inéquitable et finalement inefficace, mais seulement ceux qui, profitant de l'actuelle disparité des fiscalités communales, sont proportionnellement sous-imposés.

Et nous savons bien que c'est justement cela qui effraye tant les partis de la majorité. Personne n'est dupe quand ils s'opposent à nos propositions au nom de la défense de l'autonomie communale. Ce n'est nullement, à quelques honorables exceptions près, ce qui leur importe, mais bien le souci de préserver les privilèges de quelques contribuables favorisés par la fortune, qui savent habilement jouer de la concurrence fiscale intercommunale.

Voilà donc résumées, trop longuement et je m'en excuse, les raisons pour lesquelles nous dirons non à l'initiative populiste, mais un non très différemment motivé que celui des représentants du conservatisme et de la réaction. Raymond SPIRA.

# APRÈS LE 7 JUIN...

L'article de M. Krebs, dans la « Sentinelle » du 8 juin 1970, a retenu notre attention parce qu'il parle de changement d'attitude nécessaire et de renouveau.

Mais M. Krebs, et peut-être beaucoup avec lui, semble attendre une révision d'attitude essentiellement de la part de la « majorité politique actuelle », de cette « bourgeoisie suisse » placée maintenant « au pied du mur ».

A la fin de son article, toutefois, il écrit : « La mise en demeure que nous présentons aujourd'hui à la classe possédante de modifier son attitude doit s'accompagner d'une mise en demeure à notre usage propre. »

C'est là, pour nous, le vrai problème. Lors de ce scrutin, où nombreux sont les travailleurs qui ont répondu à l'appel de M. Schwarzenbach plutôt que d'écouter les syndicats et les partis de gauche, un signal d'alarme a retenti pour la gauche aussi. Et maintenant, la gauche saura-t-elle réagir, revoir son attitude ? Et nous, gens de gauche, saurons-nous trouver les nouveaux modes de pensée et d'action qui conviennent ?

Ce signal, M. Krebs l'a aussi entendu. Mais nous nous demandons s'il indique la bonne direction quand il multiplie les appels à la bourgeoisie ou quand il écrit à propos de ce renouveau nécessaire : le socialisme continuera à y apporter sa contribution « dans la même ligne de rigueur de pensée et de fidélité à des principes dont l'évolution prouve la justesse ».

Autrefois, on savait à gauche que c'étaient les travailleurs eux-mêmes qui, par leur action, obtenaient les réformes politiques et sociales. On l'a bien oublié aujourd'hui, ou alors on ne sait pas trouver des formes d'action adaptées à des conditions et à

des temps nouveaux. Ce n'est pas sur les autres qu'il faut compter : Conseil fédéral, majorité bourgeoise, milieu industriels ; c'est sur nous, ou alors existe le danger que surviennent des Schwarzenbach qui mobilisent les forces que nous aurons laissées au repos et dont les aspirations ne sont pas satisfaites.

Que proposons-nous ? Nous n'avons

pas de méthode miracle, mais nous avons une conviction : c'est à la base qu'il faut commencer à reconstruire en faisant appel aux travailleurs eux-mêmes, ceux des ateliers comme ceux des bureaux. Après ce scrutin, c'est la tâche qui nous attend... et nous allons nous y atteler.

PARTI SOCIALISTE, HAUTERIVE

## Breve réponse

Il y a, je crois, un certain malentendu : je ne « compte » pas sur la bourgeoisie suisse pour obtenir les réformes sociales que nous jugeons indispensables, comme semblent m'accuser nos camarades alarpiens de le faire. Je suis convaincu, et je l'ai écrit clairement, que c'est le socialisme qui seul peut résoudre la crise grave et profonde dans laquelle se débat notre société. Je suis convaincu, et je l'ai écrit, que notre parti, que les syndicats, ne peuvent espérer atteindre ce but qu'au prix d'un travail préalable de reconstruction de leur cohésion interne. Qu'on me permette toutefois de le répéter : nous nous trouvons en face d'un problème de civilisation qui commande beaucoup plus que la satisfaction de certaines revendications socio-économiques, même si celles-ci sont réelles, urgentes, justes. C'est tout un problème de langage, de communication, de collaboration entre tous les membres de notre collectivité que nous devons résoudre. C'est toute la conception du rôle de cette collectivité et de ses divers éléments que nous devons repenser, et les structures qui reflètent cette conception que nous devons redessiner. Pas plus que vous, camarades d'Hauteville, je ne

dispose de méthode miracle pour réussir ce que je vois comme la tâche immense de créer une démocratie nouvelle, adaptée à notre temps, plus réelle, plus large, plus profondément « politique » que le système qui, actuellement, porte ce nom sans en réaliser l'ensemble des implications. Mais, comme vous, j'ai la conviction que nous devons, nous socialistes les tout premiers, nous attaquer à cette tâche. Cette conviction, toutefois, est indissoluble de celle-ci : les voies nouvelles que nous devons suivre doivent être VRAIMENT nouvelles ; il serait à mon sens très grave — et si je le dis, c'est que je pressens ce danger — que nous succombions à cette nostalgie latente que l'on voit, parfois, habiter la gauche, d'un retour au style, aux méthodes, au langage de jadis en croyant avoir ainsi répondu à cette exigence de renouveau. C'est pourquoi j'en ai appelé à la raison de la bourgeoisie ; c'est pourquoi j'en ai appelé aussi à la rigueur d'analyse, au respect des principes démocratiques dans lesquels résident la chance, la force, du socialisme qui mérite ce nom : parce que je suis certain que la situation de cette fin de XX<sup>e</sup> siècle ne nous offre qu'une alternative, la démocratie ou la faillite. Michel-H. KREBS.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

# Le Tour de Suisse se termine-t-il dans la monotonie ?

L'Italien Zandegu (30 ans) a remporté la huitième et avant-dernière étape, Berne-Sarmenstorf (165 km.). Le sprinter transalpin a inscrit ainsi la cinquième victoire d'étape italienne dans la boucle helvétique en sortant du peloton groupé à quelques centaines de mètres de la ligne d'arrivée, qu'il a franchie avec quatre secondes d'avance sur le Hollandais Steevens, vainqueur du sprint du peloton. Au classement général, son compatriote Poggiali est toujours solidement installé en tête et l'autorité qu'il a démontrée tout au long de cette huitième étape en fait, sauf accident, le vainqueur très probable du Tour de Suisse 1970. Poggiali possède, en effet, toujours l'03" d'avance sur le second, le Suisse Pfenninger, alors que le Hollandais Den Hartog, troisième, est à l'16", et a profité de cette huitième étape pour s'adjuger définitivement le Grand Prix de la montagne. Malgré la chaleur, l'étape fut très animée.

Les Suisses Abt et Thalmann, puis l'Allemand Glemser, en compagnie de l'Italien Panizza, tentèrent de s'échapper. Mais Poggiali faisait bonne garde, entouré de ses équipiers. Au contrôle de ravitaillement, après 92 km. de course, le peloton passait groupé. Le Hollandais Vianen, vainqueur de la veille, essaya bien, à deux reprises, de s'en aller, mais il dut à chaque fois renoncer. Dans la côte de Baehler, Den Hartog s'échappa à son tour, afin de récolter les ultimes points du classement de la montagne. Mais, dans la descente sur Unterkulm, il était rejoint. Il fallut attendre les derniers kilomètres pour voir Zandegu jaillir

du peloton et remporter la victoire avec quatre secondes d'avance.

**Classement de la huitième étape, Berne-Sarmenstorf (165 km.):** 1. Zandegu (Italie), 4 h. 07' 20"; 2. Steevens

## Judo

### La Chaux-de-Fonds tient en échec Yverdon

La saison du championnat suisse par équipes est terminée. La dernière rencontre de ligue B s'est déroulée mardi soir à Yverdon. Après une lutte acharnée et sportive, La Chaux-de-Fonds a tenu en échec Yverdon, par le score de 12 à 12. Le club chaux-de-fonnier terminait ainsi sa première saison en ligue B de très belle façon. Ainsi, Yverdon se trouve en tête du groupe B avec 10 rencontres et 17 points, précédant Fribourg (15 points) et La Chaux-de-Fonds (12 points).

Les résultats. — Première manche: Arrigoni (Y) bat Droz-Grey (CdF) par ippon; Comte (Y) et Steiner (CdF) font match nul; Fasnacht (CdF) bat Helfer (Y) par ippon; Demont (Y) bat Houriet (CdF) par décision; Chevalley (Y) bat Schafroth (CdF) par ippon; Urbain (Y) et Boerner (CdF) font match nul. — Seconde manche: Droz-Grey (CdF) bat Locatelli (Y) par ippon; Arrigoni (Y) bat Steiner (CdF) par ippon; Fasnacht (CdF) bat Demont (Y) par ippon; Houriet (CdF) bat Helfer (Y) par ippon; Schafroth (CdF) bat Urbain (Y) par waza-ari; Chevalley (Y) bat Muller (CdF) par ippon.

(Hollande), 4 h. 07' 24"; 3. Milioli (Italie); 4. Benjamins (Hollande); 5. Bitossi (Italie); 6. Fritz (Allemagne); 7. De Geest (Belgique), suivi du peloton, dans le même temps que Steevens.

**Classement général:** 1. Poggiali (Italie), 39 h. 16' 01"; 2. Pfenninger (Suisse), 39 h. 17' 04"; 3. Mori (Italie), 39 h. 17' 15"; 4. Den Hartog (Hollande), 39 h. 17' 17"; 5. Colombo (Italie), 39 h. 17' 57"; 6. Rub (Suisse), 39 h. 18' 38"; 7. Bitossi (Italie), 39 h. 19' 54"; 8. Gimondi (Italie), 39 h. 20' 38"; 9. Vifian (Suisse), 39 h. 24' 15"; 10. Junkermann (Allemagne), 39 h. 25' 13".

**Prix de la montagne:** 1. Den Hartog (Hollande), 48 points; 2. Bitossi (Italie), 33; 3. Conti (Italie), 23; 4. Gimondi (Italie), 22; 5. Crepaldi (Italie), 19.

**Sprint auto Coop:** 1. Della Torre (Italie), 24 points; 2. Bitossi (Italie), 21; 3. Caverzasi (Italie) et Vianen (Hollande), 11; 5. Gimondi (Italie), 10.

**Classement par points:** 1. Bitossi (Italie), 178 points; 2. Steevens (Hollande), 129; 3. Gimondi (Italie), 105; 4. Vianen (Hollande), 97; 5. Pfenninger (Suisse), 96.

## Foni à Bellinzone

Alfredo Foni, ancien entraîneur de l'équipe nationale suisse, dont on avait dit qu'il avait reçu des offres pour diriger deux clubs tessinois la saison prochaine (Chiasso et Bellinzone), a finalement opté pour le club de la capitale. Il entrainera le F.-C. Bellinzone à partir de cet été. Son contrat porte sur une période d'un an. Cette décision laisse supposer que Louis Maurer, qui a été pressenti comme entraîneur de l'équipe suisse, sera probablement installé prochainement dans cette nouvelle fonction.

● L'ailier gauche de Fribourg, Clerc, a été transféré à Martigny. Pour le club valaisan, c'est un renfort appréciable.

● Winterthur a acquis pour la saison prochaine l'ex-joueur de Zurich Meyer, qui a évolué la saison passée à Bellinzone. D'autre part, il enregistre la venue du gardien Hillmann, de Willingen, club de la ligue nationale allemande. En ce qui concerne Sturmer, son cas sera réglé ultérieurement. On sait que le joueur allemand n'a pris aucune décision pour la saison à venir. Il pense cependant jouer encore une année à Winterthur et se retirer ensuite.

## Que va-t-il se passer

A la suite de la fusion entre les F.-C. Xamax et Neuchâtel-Sports, le comité de première ligue a décidé de faire jouer une poule à trois avec les avant-derniers de chacun des groupes de première ligue. L'équipe qui sortira vainqueur de cette poule conservera sa place en première ligue et les deux autres seront reléguées en deuxième ligue. Dans le groupe romand, un premier match de barrage opposera U.S. Campagnes à Malley, ces deux formations étant à égalité au classement. Les premiers matches de cette poule de relégation se joueront selon l'ordre suivant: Concordia Bâle-Juventus Zurich, samedi 20 juin. Match de barrage du groupe romand: U.S. Campagnes-Malley, samedi 20 juin, à Nyon.

## PROGRAMMES

### RADIO

**Vendredi 19 juin 1970**  
SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous - «La Châtresse de Parme», feuilleton. 17.00 Inf. 17.05 Tous les jeunes! 17.55 Roulez sur l'orl 18.00 Inf. 18.05 Sur les scènes du monde. Entre 18.15 et 18.45 Tour de Suisse. 18.30 Micro dans la vie. 18.55 Roulez sur l'orl 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine 1970. 20.00 Jeu de l'oie. 20.30 Orch. de chambre de Lausanne. 22.00 Chemins de la vie. 22.30 Inf. 22.35 Club de nuit. 23.25 Miroir-dernière.

**Second programme de Sottens.** — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes! 19.00 Per i lavoratori italiani. 19.30 Mus. légère. 20.00 Inf. 20.15 Perspectives. 21.15 De vive voix. 22.00 Jazz à la papa. 22.30 Actualités universitaires.

**BEROMUNSTER.** — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Tour de Suisse et thé-concert. 17.00 Chansons et danses du Texas. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 18.25 Tour de Suisse. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 19.50 Chron. mondiale. 20.00 Mus. aux Champs-Élysées. 21.20 Une histoire de Conan Doyle. 21.50 Mus. pour les amateurs d'œuvres policières. 22.15 Inf. 22.30 Divertissement musical.

**Samedi 20 juin 1970**  
SOTTENS. — 6.00 Bonjour à tous! - Inf. 6.30 Soufflons un peu. 7.00 Miroir-première. 7.35 Saint-Jean d'été sur les péniches. 8.00 Inf. - Revue de presse. 8.10 Samedi-dimanche. 8.30 Route libre - Saint-Jean d'été sur les péniches. 9.00, 10.00 et 11.00 Inf. 10.50 Les ailes - Roulez sur l'orl 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Si vous étiez. 12.30 Miroir-midi. 12.45 Le radio propose. 13.00 St-Jean d'été sur les péniches. 13.20 Samedi dimanche. 14.00 Inf. 14.05 De la mer Noire à la Baltique. 14.35 Le chef vous propose. 15.00 Inf. 15.05 Samedi-loisirs - Saint-Jean d'été sur les péniches.

**Second programme de Sottens.** — 8.00 This is your sentence. 8.15 Revue des livres. 8.30 Matin des musiciens. 9.30 Témoignages. 10.00 Des pays et des hommes. 10.30 Folklore à travers le monde. 11.00 Culture française. 12.00 Midi-mus. 13.15 Inf. musicales. 13.30 Concert. 14.00 Méneustrandje. 14.30 Carnet de notes. 15.40 Compositeurs suisses. **BEROMUNSTER.** — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30. 6.10 Réveil en mus. 7.10

Auto-radio. 8.30 Nature. source de joie. 9.00 Vacances d'enfants inadaptés. 9.05 Magazine des familles. 10.10 Nouveautés en 33 et 45 tours. 11.05 Concert récréatif. 12.00 Orch. 12.40 Magazine récréatif. 14.00 Politique intérieure. 14.30 Jazz. 15.00 Economie politique. 15.05 Chœurs mixtes. 15.30 Musique champêtre.

### Samedi 20 juin 1970

13.45 Un'ora per voi. 15.00 Championnats du monde de Trampoline.

### TV ROMANDE

**Vendredi 19 juin 1970**  
18.00 Bulletin. 18.05 Dessins animés. 18.30 Avant-première sportive. 18.55 Plum-Plum. 19.00 «Comment ne pas épouser un Milliardaire», feuilleton. 19.25 «Ça vous arrivera demain», feuilleton. 19.40 Qui et quoi? 19.45 Inf. première. 20.24 Les Shadoks. 20.30 Hondo. 21.20 Panorama. 22.20 Sérieux s'abstenir. 23.10 Télénuît.

### TV FRANÇAISE

**Vendredi 19 juin 1970**  
**1re chaîne.** — 18.30 Schmilblic. 18.50 Dernière heure. 18.55 Maison de Toutou. 19.00 Actualités régionales. 19.25 «Ça vous arrivera demain», feuilleton. 19.40 Qui et quoi? 19.45 Inf. première. 20.24 Les Shadoks. 20.30 Hondo. 21.20 Panorama. 22.20 Sérieux s'abstenir. 23.10 Télénuît.  
**2e chaîne.** — 19.00 Actualités régionales. 19.20 Colorix. 19.30 24 heures sur la II. 20.30 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau. 21.20 Magazine du futur. 22.20 Secret des chefs-d'œuvre. 22.50 A propos. 23.10 24 heures dernière.

### Samedi 20 juin 1970

**1re chaîne.** — 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télémidi. 14.00 Téléphilatélie. 14.30 Trampoline, gymnastique et saut.  
**2e chaîne.** — 14.30 Aujourd'hui, madame. 15.00 «La Femme en blanc», feuilleton. 15.35 Hippisme.



eut un nouvel accès d'hilarité si violent que les larmes se mirent à couler sur ses joues rebondies. Les deux, mais ça n'a rien «donné», comme tu vois, ajouta-t-il avec une feinte mélancolie, quand il fut en état de parler. La Mélina parlait trop et la Mélite pas assez. Avec la Mélina on se chipotait tout le temps, avec la Mélite on ne faisait que de «tauer» (sommellier). C'est la Mélina qui m'a «donné mon sac», et c'est moi qui l'ai donné à la Mélite. Et n'est-ce pas un grand bonheur que les choses aient tourné comme ça? Je vous demande un peu ce que je ferais de ces deux femmes, à l'heure qu'il est?

L'ancien Jacot lui fit judicieusement observer qu'il n'aurait jamais pu épouser qu'une des deux sœurs.

— Je ne sais que t'en dire. La Mélite et la Mélina, est-ce que ça pouvait se démonter? si j'en avais «marié» une, il aurait bien fallu prendre l'autre avec. C'est peut-être un petit peu, ajouta-t-il, avec une de ses grimaces comiques, ce qui m'a décidé à ne prendre ni l'une ni l'autre.

L'ancien se mit à rire.

— Tout de même, justicier, vous auriez leurs dentelles pour rien, à présent, si...

— Ouais! interrompit le justicier en faisant claquer ses doigts; ouais! avec quelques batz j'en vois le bout; ça me coûte moins cher que d'entretenir deux femmes! Qu'en dis-tu, Augustine?

L'ancienne Jacot convint que le cousin avait raison — comme toujours. — Seulement, ajouta-t-elle avec sollicitude, quand on n'est plus jeune, c'est pourtant triste d'être tout seul, de n'avoir personne à l'entour de soi qui prenne soin de vos aises, de vos nippes...

— Tout seul? Et pour qui comptes-tu mon «granger»? Et sa femme, la Marianne Roulet; crois-tu qu'elle me laisse manquer de rien? Regarde-moi ce jabot, Augustine, et ces manchettes; c'est elle qui les repasse. Je défie qui que ce soit de s'en tirer mieux qu'elle! Mes nippes, elle les raccommode à la perfection. Jamais il ne manque un bouton ni à ma culotte ni à mes autres hardes. Auguste Roulet a de la chance d'avoir une femme pareille, et moi, j'ai eu bon nez de mettre la main sur des grangers comme eux! Des braves gens, ces Roulet!

Le cousin Bressel avait parlé avec tant de chaleur et de sérieux, qu'il monta sur-le-champ de plusieurs degrés dans l'estime d'Henri.

— A la bonne heure! se dit celui-ci avec satisfaction. Il a du bon. Comme on peut se tromper, quand on ne connaît les gens qu'à moitié!

M<sup>me</sup> l'ancienne se déclara enchantée que les grangers du cousin Bressel eussent pour lui les soins qu'il était de leur devoir de prodiguer à leur propriétaire, mais...

— Leur devoir? interrompit sèchement le justicier. Ils ne me doivent rien du tout que d'entretenir le «bien» en conscience et de «régler» aux époques. Pour tout le reste, c'est de la pure bonne volonté. Moi, je leur paye pension et je ne leur laisse rien perdre. Mais il y a des choses qui ne se peuvent pas payer.

Henri ne put s'empêcher de faire un signe de tête affirmatif, en adressant un sourire au vieillard qui regardait justement de son côté, et qui lui rendit aussitôt son sourire sans grimacer.

— Sans doute, cousin, sans doute, reprit l'ancienne à qui la manie d'avoir le dernier mot

était toute prudence, mais c'est toujours des étrangers et non pas des parents. Le sang, c'est quelque chose, pourtant. Une supposition...

— Voyons ta supposition, Augustine! fit le justicier en penchant la tête d'un air bon enfant.

— Au lieu de rester dans ce coin perdu des Bressels, vous viendriez vous mettre en chambre chez des parents, sur le Crêt, à Miéville, ou bien...

— Ou bien à la Corbatière, chez vous, hein?

— Ah! vous pouvez croire, cousin, quel plaisir ce serait pour nous que de vous soigner en parents! Etant du même sang, qu'est-ce qu'on ne ferait pas pour vous soigner comme un coq en pâte?

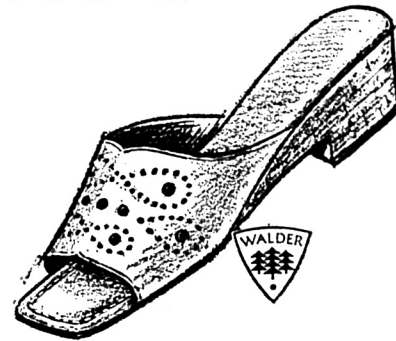
Les petites rides partant du coin des yeux du justicier Bressel parurent se multiplier à l'infini, et toute sa face colorée et rebondie prit son expression la plus malicieusement caustique.

— Bien des remerciements, Augustine! répliqua-t-il avec une grande affectation de politesse, soulignée par une courbette profonde. Bien des remerciements! mais je ne vois rien au-dessus du vieux dicton: «Nous sommes bien, tenons-y; peut-être ailleurs serions-nous pis.» Pour ce qui est du sang — et il fit claquer ses doigts avec mépris — ça ne me dit rien du tout. Il y a des parents «intéressés» et après matière, qui vous font toute sorte d'amitiés à cause de votre bien — je ne dis pas ça pour toi, Augustine, bien entendu, encore moins pour toi, Daniel, le bon Dieu m'en préserve! — Par contre, il y a des gens qui, sans vous être apparentés ni d'une façon ni d'une autre, vous sont plus près que bien des cousins germains. Qu'en dis-tu, Henri?

(A suivre.)

# Sandalette en liège

## 14.80



Modèle en vernis noir ou cuir blanc

Visitez notre bazar self-service  
GRAND CHOIX EN STOCK



LA CHAUX-DE-FONDS

Place du Marché - Rue Neuve 4

## CONVOICATIONS DU PARTI

### JURA

**CONGRÈS DES JEUNES SOCIALISTES JURASSIENS.** — La Jeunesse socialiste jurassienne se réunira en congrès le vendredi 19 juin, à 20 h., à l'Hôtel du Bœuf de Delémont. Outre les rapports et nominations statutaires, l'examen des résultats des dernières élections cantonales figure à l'ordre du jour. Tous les membres sont invités à participer à cet important congrès.

### CANTON DE VAUD

**MONTREUX:** Assemblée générale mensuelle du parti. — Le vendredi 26 juin, au Café de la Couronne, à 20 h. 15. A l'ordre du jour: Communications du comité et travaux du Grand Conseil (dernière session), par les camarades Schneider et Veillon.  
**PRILLY.** — Le groupe et la section sont convoqués en séance commune, le vendredi 19 juin, à 20 h. 30, au Café de la Treille, à Prilly.

**ATHLÉTISME.** — La Fédération britannique d'athlétisme a décidé d'interdire aux athlètes féminines l'usage de charmes postiches, suffisants quelquefois pour faire gagner une course d'un quart de poitrine, pour peu que cette dernière soit suffisamment avantagée. Une personne du sexe féminin est, d'ailleurs, prévue pour faire respecter ce nouveau règlement.

### CANTON DE GENEVE

**Comité directeur.** — Lundi 22 juin, à 20 h. 30, au Café Brazil, place Cornavin.

**Assemblée du groupe des Pâquis.** — Mardi 23 juin, à 20 h. 30, à l'Hôtel de Genève, 27, rue des Pâquis.

**Coopérative habitation Lancy/Onex.** — Mercredi 24 juin, à 20 h. 30, au secrétariat, 18, boulevard James-Fazy.

**Caucus de la fraction municipale de la ville de Genève.** — Lundi 29 juin, à 20 h. 30, au secrétariat.

### CANTON DE VAUD

**CRISSIER:** Samedi 20 et dimanche 21 juin, au Café du Soleil: fête champêtre, organisée par le Parti socialiste de Crissier: grand vaouille, jeux divers, bal gratuits les deux jours. Venez nombreux!

**PULLY:** Assemblée de comité. — Lundi 22 juin, à 20 h. 15, à la Comète.

**PULLY:** Assemblée du groupe du Conseil communal. — Lundi 29 juin, à 20 h. 15, à la Comète.

**ROLE:** Assemblée (avant Conseil communal). — Au Café-Restaurant du Parc (salle au 1<sup>er</sup> étage), le vendredi 19 juin, à 20 h. 15.

Rapport de J.-Noël Goel, premier membre de la Commission de gestion.

La Chaux-de-Fonds

# Voumard, Movado, Marvin, Teriam, qu'en est-il réellement ? Il n'y a pas de malaise chaux-de-fonnier, mais il y a les maux du capitalisme

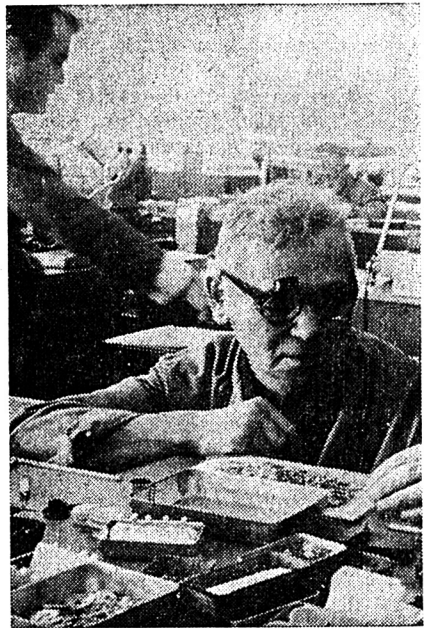
Certaines façons de défendre prétendument les intérêts des ouvriers ou les intérêts d'une région sont en fait le meilleur moyen de nuire aux uns comme aux autres. Nous en avons une nouvelle fois la preuve dans cette ville avec les derniers articles de presse qui enfourchaient selon un air maintenant connu le dada alarmiste du « malaise économique chaux-de-fonnier ». Sur la base de rumeurs, certes fondées pour l'essentiel, des confrères ont « sorti » une nouvelle à sensation dont nous nous efforcions encore pour notre part, avec un naïf souci d'objectivité, de vérifier l'ampleur réelle et le bien-fondé : plusieurs usines chaux-de-fonnières connaissent une « mauvaise passe » et une inquiétude compréhensible règne chez leurs employés. Ma foi, après de multiples expériences dans ce genre d'affaire, nous donnons, sur un point, raison à ces confrères : il faudra bien qu'une fois l'on se décide à apprendre, du côté patronal, qu'une élémentaire correction consisterait à avertir le personnel de ce qui se mijote dans les conseils d'administration. Il y a des années qu'on le leur ressasse : ils continuent à ne pas comprendre ; les principaux intéressés sont les derniers informés, on se décide à les

mettre au courant (et devant le fait accompli, en général) quand les journaux ont répandu assez de nouvelles plus ou moins précises et plus ou moins fondées. Donc pas de problème : vive le petit encadré gras bien insinuant qui oblige les capitaines d'entreprises à se rappeler qu'ils ne sont pas seuls sur le bateau. Mais il y a tout de même la façon, et où nous disons qu'une forme de journalisme regrettable mais obligée devient franchement condamnable, c'est lorsque ces « ballons d'essai » prétendent tirer des conclusions péremptives. Ainsi, on parle de quatre entreprises, en les identifiant de façon si vague que le public se met à jouer aux devinettes et à évoquer des noms qui ne sont pas les bons, ce qui crée immédiatement une atmosphère d'inquiétude excessive. Ainsi encore, on écrit sans sourcilier que les difficultés de ces quatre entreprises prouvent le malaise économique chaux-de-fonnier, alors que la moitié des faits avancés sont faux et qu'en plus les difficultés en question sont absolument dissemblables d'un cas à l'autre et ne forment qu'une malheureuse coïncidence. Nous protestons contre cette utilisation abusive d'éléments d'information : il n'y a pas dans le cas particulier,

de malaise chaux-de-fonnier. Il y a en revanche, des maux du capitalisme. Encore faut-il avoir l'objectivité aussi de savoir quand les douleurs sont salutaires et quand elles sont inadmissibles, et ne pas mettre toutes les mutations des structures capitalistes dans le même sac.

C'est pourquoi nous tenons ici à examiner de plus près de quoi il retourne dans les usines chaux-de-fonnières dont on parle aujourd'hui. Et à exprimer notre opinion sur les événements. Nous nous sommes efforcés de cerner au plus près la vérité, et nous nous sommes refusés aussi bien à grossir qu'à minimiser chaque problème. Il n'y a qu'une chose que nous n'avons pas faite, et nous le précisons parce que le temps est venu de parler net : c'est de continuer à quêter les explications des directions concernées ; quand elles auront décidé de remplir leur devoir d'objective collaboration avec le monde salarié en particulier et avec la collectivité en général, nous recommencerons à remplir le nôtre. Nous pouvons affirmer d'ailleurs que nos renseignements nous viennent de source digne de foi. Quant à nos appréciations, elles sont l'expression de nos convictions socialistes.

Mondia, c'est autre chose : de la bonne montre, produite selon les critères modernes, avec une structure et des méthodes de travail « à la page ». La nouvelle holding constitue donc une opération excellente, qui en fait la deuxième entreprise horlogère suisse, financièrement solide et à l'avenir ouvert. Jusqu'ici purement administrative, cette concentration passe maintenant au stade plus tangible des implantations : la production de Movado va être intégrée à celle de Zénith, dans les locaux du Locle. Les locaux de Movado, eux, seront voués à la fabrication des pendules neuchâtelaises et des cadrans téléphoniques, deux grandes spécialités Zénith, à quoi s'ajoutera la construction de tachygraphes, une nouvelle activité promise à un beau développement. Objectivement, donc, l'affaire est très favorable puisque notre ville y gagne une nouvelle diversification industrielle, et que les Montagnes neuchâtelaises échangent une entreprise condamnée, une petite, et une moyenne, contre un important et solide conglomerat. Mais... il y a un mais : le problème des ouvriers de Movado. Pour les non-qualifiés, pas de difficulté : ils restent à leur poste et fabriquent simplement d'autres pièces. Mais pour les ouvriers qualifiés, il en va tout autrement. La direction leur dit : suivez la nouvelle implantation, venez travailler au Locle. Mais d'abord, les intéressés ne tiennent pas à ce déménagement, d'une part à cause des courses, d'autre part en raison des conditions de travail moins favorables qu'ils auraient chez Zénith. Ensuite, il n'est pas certain du tout que Zénith tiennent tellement à les voir accepter son offre : vraisemblablement en s'intégrant à Zénith, la production Movado sera « comprimée » et on peut douter que l'usine locloise parviendrait vraiment à occuper tous les horlogers qualifiés de l'usine chaux-de-fonnière. On peut prévoir, donc, que plusieurs de ceux-ci devront quitter leur emploi. Cela représentera de petits drames personnels, car bon nombre de ces employés avaient « fait carrière » à Movado, où l'on comptait un personnel particulièrement stable. Petits drames que l'époque rend inévitables, certes : le recyclage devient de plus en plus le lot commun, à un moment ou à l'autre de la vie professionnelle. Mais dans le cas particulier, il y a une circonstance aggravante : la question de la caisse de retraite. Movado ayant, de ce côté-là, un système particulier d'assurance collective, vraisemblablement réassuré



après d'une compagnie privée, il sera très difficile pour les intéressés de bénéficier de bonnes conditions de sortie. A ce propos, il faut déplorer le fait que malgré la fusion, les ouvriers de Movado ne disposeront pas du passage à la caisse de retraite Zénith, qui leur offrirait des conditions plus intéressantes, alors qu'ils passent sous le régime des salaires de Zénith, moins intéressantes celles-là, croyons-nous savoir... Toutefois, la FOMH a immédiatement saisi l'affaire et s'efforcera par tous les moyens de sauvegarder les droits et les intérêts des ouvriers. Ces derniers ont d'ailleurs fort bien compris que le syndicat était le garant de ces intérêts, puisqu'ils furent 102 à participer à l'assemblée convoquée par la FOMH, mercredi soir.

On le voit : dans le cas Movado-Zénith, on ne saurait blâmer la démarche gestionnelle, qui s'inscrit dans l'ordre de l'évolution. En revanche, pas un seul instant on ne semble s'être préoccupé de tenir les ouvriers au courant de cette évolution, de les informer, de s'enquérir de leur opinion. C'est hier seulement, après les articles parus dans la presse, et au moment où la FOMH avait déjà fait le point avec les ouvriers, que la direction a publié une circulaire informative. Et maintenant la direction se plaint, paraît-il, que le personnel soit « démoralisé » et qu'il ne travaille qu'avec un zèle très réduit... Sous la pression de la FOMH, la direction Michel-H. KREBS.

(Suite en dernière page)

Quatre entreprises chaux-de-fonnières sont donc aujourd'hui sur la sellette : la fabrique de machines Voumard, Marvin et Teriam. Dans l'atmosphère qui a entouré jusqu'ici l'éclosion de ces affaires, il était inévitable que les rumeurs s'étendent et fassent état, à tort ou à raison, d'autres noms encore, comme Girard-Perregaux par exemple. Nous nous en tiendrons, pour l'heure, aux quatre cas publiquement mis en cause. Qu'en est-il exactement de chacun, que peut-on en penser ? Voici :

## Voumard: Où mène l'oligarchie économique

Chez Voumard, de grosses difficultés économiques ont abouti à une crise interne : les banques ont coupé les crédits, et les cinq directeurs ont donné leur démission pour la fin d'août. Devant cette situation, les ouvriers, justement inquiets, ont menacé de faire grève si toutes les garanties ne leur étaient pas données, notamment quant aux salaires et aux vacances. Des apaisements leur auraient été fournis sur ce point. Il y a donc bel et bien une situation fâcheuse dans cette entreprise ; mais d'une part CE N'EST PAS L'USINE DE LA CHAUX-DE-FONDS QUI EST EN CAUSE, d'autre part on a de bonnes raisons de penser que les problèmes tiennent à des questions de personnes plus qu'à des questions de conjoncture. En effet, le groupe Voumard s'est lancé, assez récemment, dans l'horlogerie, comme on le sait. Ce secteur de production, la direction a décidé de l'établir à Hauterive, près de Neuchâtel, tandis que le secteur des machines restait à La Chaux-de-Fonds. Or, c'est l'usine « du Bas » qui affronte les difficultés économiques. Voumard La Chaux-de-Fonds se porte bien, mais subit fatalement le contrecoup de la crise interne provoquée par l'impasse où semble avoir abouti « l'aventure » horlogère de la maison. Questions de personnes, également. Nous tenons de source digne de foi que la démission des cinq directeurs constitue le résultat d'une épreuve de force entre eux et le « grand patron », lequel a tenu à ne pas céder à leur pression. Cette épreuve paraît s'expliquer assez aisément, car il est notoire dans le canton que les options de M. B. Voumard en matière de gestion ne font pas l'unanimité, même au sein des milieux économiques.

L'opinion assez largement répandue est que l'ouverture du secteur horloger répondait essentiellement à un but de prestige et n'est pas intervenue dans des conditions économiques favorables. Il a fallu récemment déboucher 35 ouvriers à Hauterive. Nous

pensons assez volontiers que la collaboration importante des banques, nécessaire dans l'industrie des machines, qui existait avec l'usine de La Chaux-de-Fonds a été mise à profit pour alimenter le « gouffre » de Marvin ; jusqu'à ce que les banques s'aperçoivent de la chose et y mettent le brutal holà que nous savons... Telle est la façon dont on peut reconstituer, logiquement, l'affaire. Les cinq directeurs avaient crié « casse-cou ». Nous avons appris, soit dit entre parenthèses, qu'ils viennent de confier leurs intérêts à un avocat chaux-de-fonnier.

A notre avis, nous nous trouvons dans ce cas devant l'exemple type des dangers de la propriété privée intégrale d'une importante entreprise. Un pouvoir démesuré se trouve, en pareil cas, dans les mains d'une personne ou d'un très petit nombre de personnes qui peuvent conduire où bon leur semble, sans consultation des cadres et des ouvriers, l'affaire qui représente le gagne-pain de plusieurs dizaines de personnes. Il devient de plus en plus inadmissible que semblable oligarchie

se perpétue à l'époque d'une interdépendance croissante et inéluctable de tous les secteurs sociaux, de tous les intérêts.

## Movado: Une juste opération fausement menée

Le cas de Movado, très différent, est tout aussi typique : il s'agit d'une opération économiquement judicieuse, mais dont la conduite a été humaine, mais mauvaise. Movado est réputée dans le monde entier pour ses montres de grand luxe et de grande qualité. Mais ses méthodes de production, intrinsèquement admirables — c'était une usine où la précision du geste de l'horloger complé, l'amour du « fini », l'atmosphère de création véritable l'emportaient toujours sur la cadence et la productivité — étaient condamnées à mort par l'évolution. Movado a donc du, en dernier recours, se résoudre à suivre le mouvement de concentration. Ce fut la récente fusion Zénith-Movado-Mondia. Zénith et

## CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

### Les banques cantonales suisses en pays neuchâtelais

Aujourd'hui et demain, l'Union des banques cantonales suisses tient ses assises en pays neuchâtelais à l'occasion de sa 63<sup>e</sup> assemblée générale annuelle. Le programme de cette rencontre permettra à nos hôtes de parcourir, sinon de découvrir, presque tout le canton. Ils s'en iront en effet, ce vendredi, en excursion en bateau, de Neuchâtel à la Béroche. Ils gagneront ensuite en autocars le Val-de-Travers, où une réception leur sera offerte à Môtiers. Le soir, les délégués de toutes les banques cantonales et un certain nombre d'invités, parmi lesquels des représentants des autorités fédérales et cantonales, se retrouveront à la Salle Vallier, à Cressier. Samedi matin, nos hôtes tiendront leur assemblée à La Chaux-de-Fonds, à la Salle de musique, et ils termineront leur séjour par une torréie authentiquement neuchâtelaise à Tête-de-Ran.

Fondée en 1907, l'Union des banques cantonales suisses groupe en un faisceau homogène toutes les banques cantonales y compris la Caisse Hypothécaire du Canton de Berne, le Crédit Foncier Vaudois, la Caisse Hypothécaire du Canton de Genève et la Caisse d'Épargne de Genève. Le rôle qu'elle joue dans la politique bancaire suisse est important et multiples sont les tâches auxquelles cette association fait face. On se bornera à relever sa participation, avec le Cartel des banques suisses aux émissions d'emprunts de la Confédération, des cantons et des

communes, la mise sur pied d'arrangements divers concernant les taux d'intérêt, sa collaboration à la politique conjoncturelle de la Confédération et son rôle pilote sur le marché hypothécaire et dans le domaine de l'épargne.

C'est la troisième fois que l'Union des banques cantonales suisses choisit notre canton comme lieu de sa réunion en 1970. En souhaitant aux dirigeants des banques cantonales suisses de trouver chez nous, pour leurs délibérations, une atmosphère d'amitié, nous leur adressons nos vœux de cordiale bienvenue.

## Le Locle

**AU TRIBUNAL DE POLICE.** — Sous la présidence de J.-L. Duvanel ont été condamnés :

— J.-P. S. qui avait perdu la maîtrise de sa voiture en descendant le Crêt-du-Locele, à 80 fr. d'amende et à 20 fr. de frais.

— C. D. qui ne s'acquittait pas de ses obligations envers la Caisse cantonale de compensation, mais qui s'est mis en ordre depuis, et fait défaut à l'audience, à 50 fr. d'amende et à 20 francs de frais.

## MÉMENTO LOCLOIS

CINEMA LUX: 20.30, «Le Fureur de vivre».  
CINEMA CASINO: 20.30, «L'Homme perdu».  
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Breguet.  
(Dès 21.00, le No 17 renseigne.)

## Un spectacle de mime qui atteint la perfection

La troupe de Ladislav Fialka a donné mercredi soir, au Théâtre, un spectacle de mime absolument remarquable. L'art de la pantomime ne prend une réelle valeur que s'il est exercé par des artistes capables de changer de personnage à chaque apparition. Le moindre détail à une importance plus grande que dans les autres spectacles théâtraux. La diversité est à la base du succès, le jeu des acteurs réclame de la délicatesse, de la légèreté ; il semble qu'il faut avoir une âme de poète pour en

exprimer toutes les nuances.

Si la première partie du spectacle ne sortait pas du traditionnel, consacrée qu'elle était aux côtés burlesques de la vie et au cirque, la seconde était plus subtile, plus dramatique, plus intense, mais aussi plus abstraite. Elle ouvre des possibilités que nous ne pensions pas être à la portée du mime. Il faut le métier de la troupe de Ladislav Fialka pour parvenir à les porter à la scène et recevoir de l'auditoire l'accueil chaleureux qui fut le sien.

E. F.

## Prochaine séance du Conseil général

Le Conseil général se réunira le jeudi 25 juin, à 20 h., à l'aula du Centre scolaire de Bellevue avec l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Conseil communal à l'appui d'un règlement communal sur les constructions et d'un règlement sur les services d'entretien et d'évacuation des résidus.

2. Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit extraordinaire de 264 000 fr. pour divers travaux de réfection et d'aménagement dans l'ancien hôpital d'enfants et pour l'installation d'un local du nouvel hôpital.

3. Rapport du Conseil communal à l'appui de la révision de l'échelle des traitements du personnel.

4. Rapport du Conseil communal à l'appui d'un projet d'arrêté concernant le relèvement des subventions en faveur du Conservatoire de musique et du Collège musical.

5. Motion de MM. Gilbert Arm et consorts, déposée le 10 juin 1970, relative à l'organisation de loisirs pour les personnes âgées.

6. Interpellation de MM. Jean-Claude Jaggi et consorts, déposée le 10 juin 1970, demandant au Conseil communal des explications sur une manifestation organisée le 30 mai 1970 sur l'avenue Léopold-Robert.

## CARNET DU JOUR

### Cinéma

RITZ: 20.30, «Trahison à Stockholm».  
CORSO: 20.30, «Le Pachà».  
EDEN: 20.30, «Ringö le Vengeur».  
PLAZA: 20.30, «Alfred le Grand, Vainqueur des Vikings».  
SCALA: 20.30, «L'Arrangement».  
ABC: 20.30, «Deux ou Trois Choses que je sais d'elle».

### Divers

MUSÉE D'HORLOGERIE, chaque jour, de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00.

### Pharmacie d'office

Pharmacie Neuenschwander, Industrie 1.  
(Dès 21.00, appeler le No 11.)

VAUD

# UN WINKELRIED DE LA TRADITION

L'Office suisse d'expansion commerciale a tenu, dernièrement à Lausanne, son assemblée générale annuelle. L'image de la Suisse, sa présentation dans le monde a été le thème des deux exposés présentés, après la partie administrative, par MM. F.-B. Walthard, secrétaire général du Département de l'économie publique et P. Freymond, conseiller national radical.

C'est sur le discours de ce dernier que nous tenons à nous attarder un peu.

Il est réconfortant de savoir que certains politiciens montent une garde vigilante pour sauvegarder nos traditions ancestrales, mises en péril par une jeunesse évoluée ! M. Freymond a raison de se faire le défenseur de nos compatriotes blessés dans leur amour patriotique et dans leur respect des vieilles coutumes ! Tous les nostalgiques de la Suisse primitive pourront ainsi s'accrocher, en désespoir de cause, à la casaque de ce Winkelried des bords du Léman. Car, si l'évolution continue, comment serons-nous jugés par les hôtes étrangers qui viennent chercher dans nos montagnes à vaches la confiance et la sécurité qu'ils ne trouvent nulle part ailleurs ? La morale suisse est en danger : comme M. Freymond a raison de l'affirmer ! Il est temps que chacun prenne conscience de la réalité. Il en va de notre prestige. Unissons-nous autour de M. Freymond, porte-drapeau de la Suisse de grand-papa. « Il est temps de réagir, nous dit le conseiller national radical. Fuyons nos villes. Allons nous établir à la campagne. L'urbanisation de la population menace les fondements mêmes de notre démocratie (du moins celle de quelques-uns) ! »

Mais trêve de plaisanterie : ce que ce défenseur des valeurs sûres et éternelles a omis de proclamer, c'est que le propriétaire rural est moins enclin à voter à gauche que les travailleurs des villes. M. Freymond doit bien le savoir pourtant.

« Le niveau de la formation professionnelle des apprentis a eu des effets

malheureux sur nos us et coutumes », ajoute encore M. Freymond. Les Romands ont oublié de parfaire leurs connaissances du « schwytzerdeutsch », en allant séjourner quelques mois dans l'Emmental. Ils préfèrent Cologne. Quel contact nous reste-t-il avec les gens d'Outre-Sarine, si ce ne sont les mobilisations ?

Ici encore, le radical vaudois semble n'avoir pas très bien compris les aspirations de la jeunesse qui ne peut plus se payer le luxe de perdre du temps pour apprendre des patois nationaux, qui, d'ailleurs, n'enrichissent nullement leur bagage intellectuel.

M. Freymond paraît, d'autre part, avoir des doutes sur l'équilibre morale de la Suisse qui, selon lui, n'est pas assez mûre pour entamer la négociation la plus importante de notre histoire : l'entrée dans le Marché commun, lorsqu'il précise : « La Suisse doit prendre confiance en elle-même, être profondément saine et avoir les nerfs solides et les hommes qui dirigent le pays doivent inspirer la confiance, alors seulement on pourra songer à la discussion avec les partenaires européens. » On peut se demander si M. Freymond veut nous faire rater le train européen. (C'est si bon de se croire encore à l'époque des oligarchies patriciennes !)

Mais, au fait le conseiller national vaudois a-t-il tant de doutes sur la santé de notre peuple, sur la confiance que l'on peut accorder à nos dirigeants ? Cela serait surprenant pour un radical. A moins que M. Freymond se dise que, évidemment, si lui pouvait régner à Berne...

K. Sch.

## SAINTE-CROIX ASSEMBLÉE DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE HÔTEL DE FRANCE MAISON DU PEUPLE

Placée sous la présidence de notre camarade Alix Jaccard, l'assemblée de la Maison du Peuple s'est déroulée le jeudi 29 mai. Les différents rapports ont été admis, ceux-ci relèvent un sérieux redressement de la situation financière de notre société. Des remerciements ont été adressés aux anciens gérants, M. et M<sup>me</sup> Zufferey, ainsi qu'aux nouveaux gérants, M. et M<sup>me</sup> Wyssbrod qui font preuve d'une grande conscience professionnelle.

A la suite des nominations statutaires, le Conseil d'administration est composé comme suit :

A Jaccard, président ; E. Paillard, vice-président ; R. Paillard, secrétaire ; A. Jaques, caissier ; R. Cornu, H. Crausaz, H. Grin, W. Leuba, A. Perey et M. Jaccard-Glardon, membres ; E. Muller, président de la FOMH.

La Commission de contrôle est formée de : J. Vionnet, A. Guex, J. Naef, R. Bornand et A. Waridel.

Relevons que L. Bourquin et M. Jaccard-Gillard ont siégé pendant 34 ans au sein du conseil.

Une collation a mis le point final à cette intéressante séance.

R. MORET.

## Arbres et constructions

La Municipalité de Lausanne soumet au Conseil communal un plan de quartier concernant les terrains compris entre l'avenue Verdeil et les chemins Simplemont et du Levant. La principale propriété objet de ce plan a une superficie de plus de quinze mille mètres carrés; elle est en assez forte déclivité et bien orientée en face du lac et des Alpes. Le régime qui lui est applicable est celui de la zone des villas. La mise en valeur de cette propriété sur la base des dispositions réglementaires en vigueur impliquerait la disparition d'un grand nombre de fort beaux arbres, dont l'ensemble constitue un véritable ornement. La nouvelle loi sur la protection de la nature permettrait de s'opposer à la disparition de ces arbres, mais il est plus élégant de grouper les constructions sur les parties non arborisées du terrain et, pour ce faire, de voter un plan de quartier.

Les caractéristiques du plan de quartier en cause sont les suivantes: il y aura trois groupes de bâtiments en décrochements. Les deux premiers auront entre trois niveaux et demi et cinq niveaux et demi; le troisième aura deux et trois niveaux. Il y aura en outre un bâtiment de quatre niveaux sur une propriété jouxtant la principale. Un nombre suffisant de garages et de places de parcage a été prévu. Les bâtiments seront judicieusement répartis de manière à laisser subsister non seulement les plus beaux arbres existants, mais encore le plus

possible de verdure. Il faut ajouter que la commune reçoit gratuitement le terrain nécessaire à l'élargissement du chemin Simplemont et du chemin du Levant, ainsi qu'une parcelle destinée à la construction d'un groupe scolaire. Un passage public pour piétons reliera le rond-point de Verdeil au chemin du Levant.

## Pour les deux-roues

A partir du 17 juin, la durée du parcage des véhicules à deux roues, sur la place Saint-François, est limitée à une heure. Les parkings sis au bas de la rue de Bourg et devant les Galeries Saint-François seront touchés par cette réglementation. En compensation, il sera créé un nouveau parking pour véhicules à deux roues à l'avenue de Montbenon, à la hauteur du monument Vinet. Le parcage, à cet endroit, sera libre.

## Université de Lausanne

Le Dr Jean HURLIMANN, privat-docent, fera sa leçon inaugurale

samedi 20 juin 1970, à 11 h. 15,

dans l'auditoire de l'Ecole de médecine, sur ce sujet:

### LE SYSTÈME DE DÉFENSE DES MUQUEUSES.

La leçon est publique.

## COMMUNE DE NYON

LA MUNICIPALITÉ MET AU CONCOURS DEUX POSTES

# D'AGENTS DE POLICE

**Conditions:** âge maximum 30 ans; être incorporé dans l'armée; justifier d'une bonne conduite; posséder une bonne instruction avec, si possible, des connaissances de la langue allemande; taille 170 cm., constitution robuste; être titulaire du permis de conduire pour automobiles.

**Traitement:** selon statut du personnel; allocations de renchérissement, de ménage et d'enfants; indemnité pour service de nuit et irrégulier.

**Entrée en fonction:** dès que possible ou à convenir.

Pour tous les renseignements complémentaires, s'adresser au commissaire de police, tél. (022) 61 16 21.

Les offres manuscrites accompagnées d'un bref curriculum vitae, références, livret militaire et d'une photo, doivent parvenir au

GREFFE MUNICIPAL  
Place du Château 3  
1260 NYON

jusqu'au 27 juin 1970.

LA MUNICIPALITÉ

**YVERDON:** Kermesse annuelle de la fanfare L'Avenir d'Yverdon. — Les 20 et 21 juin, notre fanfare organise sa grande kermesse annuelle sur la Place-d'Armes. Le samedi soir, dès 20 h., concert par la fanfare L'Avenir de Grolley, direction: M. M. Rossalet. Le dimanche après midi, concert par le Yodler-Club de Sainte-Croix. Les deux soirs, dès 22 et 21 h., grand bal avec l'orchestre Merry-Boy.



Plantes vivaces et arbustes

à planter tout l'été

ou

«GARDEN CENTER»

de Denges

(entre Morges et Lausanne)

Roger Blondel

Ouvert du mardi au samedi



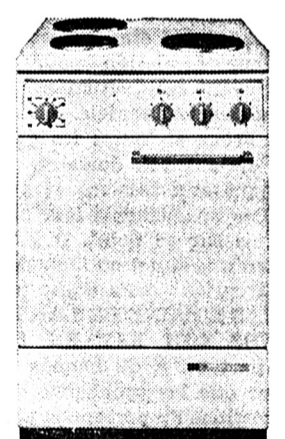
Au Vieux Stand  
Lutry

R. CACHEMAILLE

Dans un cadre reposant des repas soignés à des prix étudiés

TOUTE LA GAMME DES NOUVELLES CUISINIÈRES A GAZ OU ELECTRIQUES

MENALUX



Planage des casseroles Réparations toutes cuisinières EN VENTE CHEZ LE SPECIALISTE:

Electricité  
Henri Cavé  
S.A.

PLACE RIPONNE 5 LAUSANNE  
TÉL. 021/22 53 18

Gardien de nuit à Securitas

S.A.

Notre nouvel emploi bien rétribué si vous vous annoncez au tél. (021) 22 22 54, rue du Tunnel 1 - 1005 Lausanne. (Précisez localité préférée.)

# Cinémas lausannois

**A. B. C. Tél. 22 35 52-53**  
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans  
Première vision  
Le jeu dangereux des agents secrets où tous les coups sont permis !  
**LE MIROIR AUX ESPIONS**  
d'après le best-seller de J. Le Carré  
Ch. Jones, R. Richardson, P. Rogers, A. Hopkins, Pia Degermark  
Technicolor

**Bel-Air Tél. 23 55 12**  
14.30, 17.00, 20.30 12 ans  
14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans  
Le film poignant de José Giovanni  
Lino Ventura dans le meilleur rôle de sa carrière !  
**LE RAPACE**  
Musique: Los Incas  
Eastmancolor

**Athénée Tél. 23 24 12**  
14.00, 17.15, 20.30 16 ans  
Ce soir, nocturne à 23.30  
Le plus grand western de tous les temps ! Charles Bronson Claudia Cardinale Henry Fonda dans  
**IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST**  
réalisé par le grand maître S. Leone  
Panavision Technicolor Parlé franç

**Bourg Tél. 22 86 22**  
En franç. 14.30, 19.00, 21.00 18 ans  
En angl. 17.00  
Plus de ciné-lunch jusqu'en automne  
Le film à voir et à revoir !  
**TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES**  
avec Burt Lancaster, Montgomery Clift, Frank Sinatra - Faveurs susp. à 21.00  
Prix Fr. 4.-, 5.-, 6.-

**Atlantique Tél. 22 11 44-45**  
14.30, 17.00, 20.30 18 ans  
Ce soir, nocturne à 23.30  
Un film « érotique » de S. Gobbi  
Le genre d'aventure dont chacun a rêvé... Marie-France Boyer et Pierre Vanecq dans  
**L'ÉTRANGÈRE**  
«Érotique sans vulgarité.»  
(«Le Canard enchaîné.»)

**Capitole Tél. 22 51 32**  
14.30, 17.00, 20.30 16 ans  
Samedi, nocturne à 23.15  
**LA PROMESSE**  
Jacqueline Bisset, Giselle Pascal, Pierre Zimmer, Jean-François Maurin, Marc Porel - Eastmancolor  
Mise en scène: Paul Feyder

**Colisée Tél. 32 51 25**  
15.00, 17.00, 20.30 16 ans  
Quatrième et dernière semaine  
Quelques jours encore  
Catherine Deneuve dans le chef-d'œuvre de Luis Bunuel  
**TRISTANA**  
«... est d'ores et déjà un classique du 7e art.»  
(Freddy Buache)

**Métropole Tél. 23 62 22**  
Horaire d'été:  
Lundi au vendr.: 14.30, 20.30 16 ans  
Sam. et dim.: 14.30, 17.00, 20.30  
Sam., nocturne à 23.00  
H. Salvador, M. Galabru, J. Le Poulain  
Vous éclaterez avec le nouveau roi du rire  
**ET QU'ÇA SAUTE!**  
Couleurs - Scope

**Eldorado Tél. 22 16 12**  
14.30, 17.00, 20.30 16 ans  
Ce soir, nocturne à 23.15  
Un superwestern - Un homme différent dans un rôle différent - Elvis Presley dans  
**CHARRO!**  
Parlé français - Technicolor

**Palace Tél. 22 15 50**  
14.30, 17.30, 20.30 16 ans  
Ce soir, nocturne à 23.30  
Le nouveau Costa-Gavras, le réalisateur de «Z» !  
**L'AVEU**  
avec Yves Montand et Simone Signoret  
Scénario, adaptation et dialogues de Jorge Semprun Fav. supprimées

**Georges V Tél. 23 43 31**  
14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans  
Première suisse - 5e semaine  
Michel Piccoli et Romy Schneider dans le film de Claude Sautet  
**LES CHOSES DE LA VIE**  
N'irez-vous voir qu'un film dans l'année que ce serait celui-ci qu'il faudrait choisir !  
Faveurs supprimées

**Romandie Tél. 23 47 64**  
14.30, 17.00, 20.30 12 ans  
Louis de Funès et toute la brigade du rire dans  
**LE GENDARME DE SAINT-TROPEZ**  
Incontestablement: le meilleur «de Funès», avec Michel Galabru, J. Lefebvre  
Cinemascope - Couleurs

**Lido Tél. 23 21 44**  
14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 12 ans  
La performance de l'éblouissante Marlène Jobert - Philippe Noiret dans un rôle en or !  
**ALEXANDRE LE BIENHEUREUX**  
d'P. Robert, dont on n'oublie pas «La Guerre des Boutons».  
A pleurer de rire! - Eastmancolor

**Corso-Renens Tél. 34 00 35**  
20.30 16 ans  
Charles Bronson  
**PANCHO VILLA**

GENÈVE

# A travers la presse

**VORORT.** — M. Eggly s'est élané, dans le « Journal de Genève », à l'aide du Vorort dont il vante les mérites :

Il serait dangereux, nous dit-il, de créer, irrémédiablement, un fossé artificiel entre l'économie « mythique » et l'ensemble du pays. Des tensions, des excès, il y en a ; une meilleure distribution, il la faut. Mais, il n'y a pas de séparation entre le Vorort et l'ensemble de la population. Il y a une continuité de vie, une communauté de destin. Si, par soif de justice, ou bien par jalousie, on se laisse entraîner à l'ivresse de l'esprit, on risque de récolter, après quelque bel incendie, trois fleurs de cactus dans un grand désert. Est-ce là le bien de tous ?

Il nous paraît que M. Eggly peint le diable sur la muraille. Sans le Vorort, la Suisse serait-elle vraiment un désert ? Nous en doutons fort. Et même si nous admettons qu'une continuité de vie est souhaitable entre le Vorort et l'ensemble de la population, nous ne croyons pas qu'il y ait communauté de destin. Tout au plus, le Vorort est-il une forme épisodique de la puissance industrielle et financière. Mais par ses excès mêmes — que M. Eggly a l'honnêteté de reconnaître — par la séparation qu'il a provoquée entre lui et le pays en se refusant à une plus équitable répartition des biens, et des richesses, ce Vorort s'est coupé du destin du peuple suisse.

**LA LOGIQUE DU SYSTÈME.** — Dans un éditorial du « Collaborateur », René Porchet se penche sur le problème du frein à l'emballement de la conjoncture et des mesures que proposait le Conseil fédéral à cet effet. Il conclut :

L'argument principal des adversaires du projet repose maintenant sur son essence même. Est-il opportun ou non de tempérer une conjoncture, dont l'élan ne résiderait plus dans le développement du commerce extérieur, mais dans des facteurs différents au premier plan desquels la consommation intérieure joue un rôle prépondérant ?

C'est tou' commé, tout à coup, la situation économique semble s'arranger en retrouvant miraculeusement un équilibre qui rend inutile la lutte contre une hausse des prix devenue aléatoire !

A ce train-là, on peut tenir pour assuré que cet optimisme dure juste le temps qu'il faut pour condamner l'entrave gênante du projet fédéral de la mini-intervention conjoncturelle. Après quoi, les mêmes milieux éco-

nomiques et financiers reprendront leur antienne sur les dangers de renchérissement que représentent les améliorations sociales et de salaires revendiquées par les organisations professionnelles. En se gardant, bien sûr, de contrecarrer le courant impétueux des vraies responsabilités assumées, dans l'augmentation du coût de la vie, par la spéculation, les hausses désordonnées des taux d'intérêts, les augmentations abusives des loyers, etc., etc.

La logique du système est implacable. Elle vise à ne pas consolider les moyens d'intervention des pouvoirs publics dans un désordre qui profite à une catégorie de privilégiés.

Et ces privilégiés — le Vorort en est — on voudrait nous faire croire que leur destin est lié à celui de notre peuple !

**SANS GÈNE.** — C'est le sauteur-sauterelle, qui, dans le « Courrier », nous rapporte cette triste anecdote :

Je sais un locataire qui avait capitulé devant une hausse promise, de plus de 40 %, du loyer de son appartement ; ce dernier étant, de surcroît, dans une état déplorable.

Il s'apprête donc à s'en aller, son bail tombant à échéance à la fin de juin. Mais, bien entendu, il a réglé son dû jusqu'à cette date. Or, surprise, en arrivant chez lui en ce vendredi, plus de cuisine utilisable. L'évier avait disparu, partout de l'outillage et des frusques de travail.

Bref, SANS LUI EN DIRE UN SEUL MOT et profitant de ce que, pour des raisons de commodité, une clef se trouvait chez le concierge, on a commencé les travaux, tandis que, pour près de trois semaines encore, ce locataire est CHEZ LUI.

Des excès, il y en a, reconnaît M. Eggly. Malheureusement, ils ont tendance à devenir la règle et c'est cela qui disqualifie le Vorort et notre bourgeoisie.

S. ALÈVE.

## TIRS MILITAIRES

Les prochains tirs militaires auront lieu les 19, 20 et 21 juin. Au stand de Bernex : samedi matin, société : Amis du Mannequin, Carabiniers genevois ; samedi après midi, société : Amis du Mannequin ; dimanche matin, société : Carabiniers genevois. Au stand de Cartigny : vendredi après midi, de 17 à 20 h. ; samedi matin, dimanche matin. Au stand de Laconnex : samedi matin, dimanche matin. Au stand de Vevey : samedi matin, dimanche matin.

## CHRONIQUE VAUDOISE

### Chavannes - Renens :

## Séance intercommunale trimestrielle

Depuis deux ans, les exécutifs des communes de l'Ouest lausannois se réunissent régulièrement pour tenter de résoudre un certain nombre de problèmes communs.

La séance du 22 mai écoulé, tenue à Chavannes sous la présidence de P. Duvanel, syndic, dont l'ordre du jour ne comportait pas moins de 23 objets, a mobilisé, pendant une journée entière, les autorités municipales de Bussigny, de Chavannes, de Crissier d'Ecublens et de Renens. Elle s'est déroulée dans un esprit de collaboration intercommunale remarquable et a permis de traiter de diverses questions telles que :

Engagement d'un inspecteur intercommunal du travail ; réglementation régionale sur les heures d'ouverture des magasins ; création d'un poste de secrétaire intercommunal ; répartition des frais d'exploitation du Centre de loisirs de Renens ; uniformisation des vacances scolaires ; service de garde médical ; aides financières et subsides annuels à diverses institutions ; transports publics : aide aux handicapés et aux personnes âgées ; harmonisation des règlements communaux sur les antennes radio-télévision.

\*\*\*

De nouvelles commissions furent ensuite nommées, qui rapporteront, dans une prochaine séance, sur les objets suivants :

Création d'un centre psychiatrique thérapeutique de jour ; convention intercommunale pour libre passage HLM ; participation communale aux soins dentaires ; tarif unitaire intercommunal en matière de sentences

municipales ; contrôle des habitants : étude sur le plan intercommunal ; règlements de police : uniformisation de base - système de recrutement ; traitement et solde des corps de sapeurs-pompiers ; projet de construction d'ateliers pour handicapés à Sévelin ; subvention au centre médico-social Pro Familia ; création d'un service psychologique scolaire intercommunal.

\*\*\*

Pour la question de la création d'un centre psychiatrique de jour, il a été fait appel au docteur Masson, de la Polyclinique psychiatrique universitaire et à M. R. Burnet, chef du service cantonal de la santé publique. Ces deux orateurs ont, très pertinemment, défini le besoin, aujourd'hui, de créer des centres hospitaliers « de jour ». On diminue, ainsi, les frais d'une hospitalisation totale, cette dernière n'apparaissant pas nécessaire dans bon nombre de cas. La question du financement est naturellement évoquée : sur un budget prévu de 200 000 fr., le canton prendrait en charge 80 000 fr. et les communes 120 000 fr. Ce critère est discuté et il semble que les communes soient exagérément sollicitées.

\*\*\*

Quelques interventions mineures meublèrent la rubrique : « propositions individuelles et divers ». Après fixation des lieux et date de la prochaine séance (Bussigny, le 18 septembre 1970, à 14 h.), cette séance intéressante et animée fut levée.

R. D.

## INITIATIVE SCHWARZENBACH Votation en blanc dans deux collèges genevois INTÉRESSANT RÉSULTAT

Dans le cadre de l'éducation civique, l'initiative Schwarzenbach a donné lieu à une votation en blanc dans deux des trois écoles constituant le Collège de Genève : le Collège Calvin et le Collège Rousseau. Au total, 842 élèves étaient invités à voter, y compris les jeunes filles, malgré le caractère fédéral de la votation.

Le taux de participation s'est élevé à 81 % au Collège Calvin et à 70 % au Collège Rousseau. Dans chacun des deux collèges, 87 % des bulletins valables ont repoussé l'initiative.

Au Collège Calvin, des estampilles différentes étaient remises aux jeunes gens et aux jeunes filles suisses. Le taux de participation s'est révélé sensiblement égal pour les deux sexes. L'initiative a été repoussée par 78 % des jeunes gens et 97 % des jeunes filles.

## COLLOQUE DES PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS DE GENÈVE ET DE LAUSANNE

Samedi 13 juin s'est tenue au Petit-Palais, à Genève, une réunion conjointe des comités de l'Association des professeurs de l'Université de Genève (APUG) et de l'Association des professeurs de l'Université de Lausanne (APUL).

Les participants qui avaient été invités à confronter les expériences en cours dans leurs deux universités et à définir le rôle que leurs associations respectives peuvent s'assigner par rapport aux autorités universitaires, étudièrent plus particulièrement les réformes de structures envisagées à Genève et à Lausanne, les résultats déjà enregistrés en matière de participation des étudiants et l'évolution du rôle des professeurs de l'enseignement supérieur compte tenu de l'accroissement de leurs tâches extra-scientifiques.

Sur tous ces points, et sur le dernier en particulier, l'échange de vues a été des plus fructueux.

## AU GRAND-THÉÂTRE L'ILLUSION COMIQUE DE PIERRE CORNEILLE

Cette œuvre a remplacé « La Folle », de Chaillot qui figurait d'abord au programme. Elle n'est pas facile à interpréter, car elle tient de plusieurs genres à la fois. M. Georges Wilson, qui dirige le Théâtre national populaire en a donné une interprétation originale, moderne, très remarquable, dans une heureuse mise en scène et admirablement secondé par tous les acteurs.

Un père est sans nouvelles de son fils Clindor. Il prie un mage de l'évoquer. Clindor après des aventures variées est assassiné, mais le père désespéré apprend que ce n'est que du théâtre, une illusion comique.

Dans un décor noir, un énorme crâne sert de grotte au mage et dans le fond, une riche demeure fantasmagorique. Du sol, on voit monter diverses apparitions, personnages ou éléments de décors. M. J.-M. Flotats fait bien ressortir de Clindor les aspects multiples. Quant à M. Georges Wilson, il compose un matamore plein de saveur. Ce grand poltron, qui se gargarise de rodomontades et de prouesses imaginaires, prend ici l'allure d'un véritable type d'humanité grotesque. Félicitons également M<sup>mes</sup> L. Bellon (Isabelle) et F. Le Bail (la suivante), ainsi que MM. F. Mais-tre (le père) et M. G. Riquier (le mage) qui ont tenu leur rôle avec autant de justesse que de bonheur.

Des passages musicaux fort réussis renforcent l'impression de fantasmagorie.

Un spectacle parfaitement mis au point, exécuté avec beaucoup de talent et de maîtrise, et qui plut beaucoup à un public clairsemé.

Interim.

**HORLOGERIE BIJOUTERIE**  
**O. MEYLAN**  
20 rue de l'Alpe, 20  
TÉL. 22 36 90 - LAUSANNE

TÉLÉPHONE PERMANENT : 22 42 54

**POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE**

## LE CHEF DE LA POLICE COMMUNIQUE

En fonction des dispositions prises par le Département de l'Instruction publique, les cortèges des écoles primaires de la Cité rive droite, Cité rive gauche et Plainpalais se dérouleront le dimanche 28 juin 1970 de la façon suivante :

1. Ecoles de la Cité rive droite. — Formation, place Simon-Goulard. Itinéraire : place Simon-Goulard, rue Vallin, place de Saint-Gervais, rue des Moulins, place Bel-Air, rue de la Corraterie, place Neuve, promenade des Bastions.

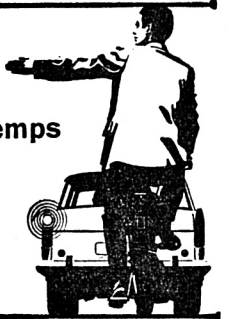
2. Ecoles de la Cité rive gauche. — Formation, boulevard Jaques-Dalcroze. Itinéraire : bld Jaques-Dalcroze, rue de Candolle, rue du Conseil-Général, place Neuve, promenade des Bastions.

3. Ecoles de Plainpalais. — Formation, rue Hugo-de-Senger. Itinéraire : rue Hugo-de-Senger, bld du Pont-d'Arve, avenue Henri-Dunant, Rond-Point-de-Plainpalais, rue du Conseil-

Général, place Neuve, promenade des Bastions.

Ces itinéraires comportent, entre autres conséquences, la suppression et la déviation des axes de circulation Acacias-Pont-d'Arve-Tranchées ; bld des Philosophes-Vignier-Henri-Dunant-Acacias ; rue du Stand-rue Basses ou ponts de l'Île ; rue du Rhône-quai de la Poste ; quai des Bergues-ponts de l'Île. Il reste à disposition les ponts du Mont-Blanc et de la Coulouvrenière.

A 15 h., départ des trois cortèges des places de rassemblement. Les déviations de circulation s'étendront sur une durée de 30 à 50 minutes. Les usagers de la route voudront bien tenir compte de ces informations et se conformer aux ordres des agents chargés du service de circulation.



Avertir à temps

Abonnez-vous à notre journal

Le Conseil municipal de la ville de Genève a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Madame

**Fernande GEISER**

mère de M. Marcel Geiser, conseiller municipal.

Le culte aura lieu le jeudi 18 juin, à 14 h. 30, en la chapelle du cimetière de Plainpalais.

Au nom du Conseil municipal  
Le président: Henri PERRIG

## Cela est arrivé

Le mouvement d'extrême droite Vigilance a adressé une lettre au chef du Département politique fédéral. Il y demande à celui-ci de s'opposer à l'établissement éventuel à Genève du Conseil des Nations Unies pour le développement (CNUD). Or, non seulement, l'établissement du CNUD serait une faveur faite à Genève et bien d'autres villes seraient ravies de l'accueillir entre leurs murs, mais encore, à la suite de divers accords, la Suisse est engagée à accepter un tel établissement.

Le Parti du travail genevois a tenu récemment son 23<sup>e</sup> congrès. Il a voté trois résolutions, la première mêle la lutte contre l'impérialisme, le logement, la fiscalité et les retraites populaires ; la seconde, nettement mieux rédigée, s'oppose au grand capital ; la troisième enfin s'élève contre l'arrivée à Genève du premier ministre sud-africain.

## HABILLEZ-VOUS ÉLÉGANT SPORTIF, PRATIQUE, CHEZ

NOUVELLE ADRESSE

17, rue DANCET

Téléphone 24 32 02

(Facilités de parking)

VETEMENTS  
**Joseph Leppek**  
TAILLEUR ET CONFECTION

## Département de l'Instruction publique

Cours professionnels commerciaux  
Ecole professionnelle pour l'industrie et l'artisanat

## Inscription des nouveaux apprentis

Le Département de l'Instruction publique rappelle que les apprentis ont l'obligation de suivre un enseignement professionnel pendant toute la durée de leur apprentissage, quel que soit leur âge.

En conséquence, les nouveaux apprentis doivent venir s'inscrire le 24 juin 1970, de 14 à 16 h., et le 25 juin 1970, de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.,

à l'Ecole supérieure de commerce, rue de Saint-Jean 62  
pour le commerce, l'administration et la vente

à l'Ecole professionnelle pour l'industrie et l'artisanat,  
quai de la Poste 14  
pour l'industrie et l'artisanat

En application du règlement du Conseil d'Etat du 2 avril 1968, un dépôt de quarante francs est exigé à l'inscription, en garantie du matériel et des manuels scolaires délivrés en prêt durant l'apprentissage.

Remarque concernant l'Ecole professionnelle pour l'industrie et l'artisanat : Ecole professionnelle supérieure.

Conformément aux directives de l'Office fédéral pour l'industrie, des arts et métiers et du travail, les élèves provenant du 9<sup>e</sup> degré de scolarité au moins et obtenant des résultats suffisants auront la possibilité de bénéficier d'une demi-journée supplémentaire de cours à option avec l'accord de leur employeur.

Le conseiller d'Etat chargé  
du Département de l'Instruction publique:  
André CHAVANNE

## HIER DANS LE MONDE

● **RIO DE JANEIRO.** — Dix des révolutionnaires de l'extrême-gauche brésilienne qui participèrent à l'enlèvement de l'ambassadeur d'Allemagne ont été arrêtés au cours des dernières 48 heures, apprenait-on jeudi soir dans les milieux de la police.

● **BRUXELLES.** — La Communauté européenne « pourrait être amenée à assurer la sauvegarde de ses droits et de ses intérêts » si les Etats-Unis, unilatéralement, décidaient de limiter les importations de certains produits industriels. C'est ce que la Commission Rey précise dans une note adressée vendredi dernier au gouvernement de Washington, à propos des projets de loi actuellement en discussion aux Etats-Unis et tendant à restreindre les importations de textiles (artificiels et laine) et de chaussures.

● **MOSCOU.** Soyouz 9 a bouclé jeudi, à 12 h. 49, sa 270<sup>e</sup> révolution. Le vol continu, indique un communiqué de l'agence Tass, qui précise qu'à ce moment-là Nikolaïev et Sevastianov avaient déjà passé 400 heures dans l'espace.

● **PARIS.** — La 71<sup>e</sup> séance de la conférence de Paris sur le Vietnam a été particulièrement stérile. Aucun élément nouveau n'a été apporté par les deux camps qui se sont bornés à l'habituel échange d'accusations.

● **BRUXELLES.** — Les six pays du Marché commun ont décidé d'envoyer des milliers de tonnes de blé, de lait en poudre et de beurre aux victimes des inondations en Roumanie et du tremblement de terre au Pérou.

● **HEIDELBERG.** — Une conférence internationale sur l'aide au développement s'est ouverte jeudi soir à Heidelberg en présence de représentants de presque toutes les nations industrielles occidentales.

● **BONN.** — Le Bundestag de la République fédérale allemande a voté un décret selon lequel les Allemands pourront voter à partir de 18 ans. Les trois partis s'étaient prononcés en faveur de cette modification de la Constitution.

● **METZ.** — Le travail a repris mercredi soir à 22 h. dans les houillères de Lorraine où un accord est intervenu entre les syndicats et la direction.

● **ROME.** — Les professeurs auxiliaires et titulaires italiens adhérant au syndicat national autonome ont décidé de suspendre la « grève des examens » qui affecte des millions d'élèves de l'enseignement primaire et secondaire. Le syndicat a pris cette décision à la suite de l'appel lancé à la télévision par M. Rumor, président du conseil, sur la base des garanties qu'il a fournies quant à la réalisation, le plus tôt possible, de la refonte des carrières et le réajustement des traitements.

● **STRASBOURG.** — Le Parlement européen a approuvé jeudi matin, au cours de la séance de clôture de sa session, l'accord commercial signé récemment entre la Communauté des Six et la Yougoslavie et a souhaité que la commission mixte CEE-Yougoslavie puisse jeter les bases d'un accord commercial plus poussé à conclure dans trois ans.

## Depuis plus de 4 ans, Ben Bella attend d'être opéré

Au moment où Alger fête le cinquième anniversaire de la révolution qui renversa le président Ahmed Ben Bella, le Comité pour la défense des prisonniers politiques d'Algérie publié à Lausanne un communiqué rappelant que, le 30 octobre 1969, le D<sup>r</sup> Hafid Ibrahim, de Madrid, M<sup>re</sup> Gilbert Baechtold, du barreau de Lausanne, M<sup>re</sup> Alain Farina, du barreau de Genève, et M<sup>re</sup> Madeleine Lafue-Veron, du barreau de Paris, avaient demandé audience au président du Comité international de la Croix-Rouge, afin de solliciter son appui auprès des autorités algériennes pour que l'ex-président Ben Bella soit enfin autorisé à subir une opération chirurgicale indispensable : en 1965 déjà, un médecin espagnol avait diagnostiqué une dégénérescence évolutive de l'oreille interne, mais depuis quatre ans c'est en vain que l'autorisation de pratiquer cette opération est demandée

au Gouvernement algérien. Le CICR lui-même s'est vu opposer une fin de non-recevoir par le canal du Croissant-Rouge algérien.

En même temps que celui de Ben Bella, d'autres dossiers médicaux avaient été transmis au CICR en faveur d'Algériens assignés à résidence dans l'extrême sud saharien, mais là encore aucun résultat n'a été obtenu. Le communiqué du comité cite les noms de Hadj Ben Alla, Mohammed Harbi, Bachir Hadj Ali et Ossim Zahouane, qui sont tous gravement atteints dans leur santé.

« Dans ces conditions, conclut le comité, il est nécessaire d'exposer devant l'opinion internationale le refus d'Alger de respecter les droits les plus élémentaires de la personne humaine: le droit aux soins médicaux et à la nourriture pour des malades qui, depuis cinq ans, sans avoir été jugés, sont tenus à l'écart de la vie. »

## La journée en Suisse

■ Des touristes uranais, partis en excursion sur l'alpe Gitschenen dans l'Inserental, ont retrouvé un morceau de tôle d'aluminium provenant certainement de l'appareil de la Swissair qui s'est abattu le 21 février à Wuerlingen. Cette trouvaille a été envoyée à Kloten à la Commission d'enquête chargée de déterminer les causes de la catastrophe.

■ Une trombe d'eau s'est abattue jeudi soir sur la région de Charmey, qui a déjà vécu un terrible ouragan dimanche dernier. Au Liderrey et aux Arses, des ruisseaux grossis par les pluies abondantes sont sortis de leur lit. Dans un immeuble envahi par les eaux des meubles flottaient. Les pompiers ont été alertés. A Cerniat, les sapeurs-pompiers ont également dû intervenir. De nombreux éboulements ont été signalés. La route principale n'a pas subi de dommages, mais des chemins communaux ont été coupés. Des maisons étant menacées, une surveillance a été mise sur pied pour toute la nuit.

■ Plus de mille exploitations agricoles et horticoles ont subi des dommages au cours des fortes chutes de grêle qui se sont abattues sur diverses régions de la Suisse entre dimanche et mercredi.

■ A la suite d'une erreur d'aiguillage, un train de marchandises a déraillé, jeudi matin, à 11 h., à la gare de San Paolo, près de Bellinzone. Après avoir quitté les rails, la locomotive a continué à rouler, abattant un noyer au passage. Elle est ensuite entrée en collision avec deux voitures garées non loin de là. Les dégâts matériels sont importants.

■ Un incendie a éclaté jeudi après midi à Bussigny près de Lausanne dans un rural appartenant à MM. Robert Samuel et Théodore Geissmann marchands de bestiaux. Le bâtiment comprenait une grange, deux étables et une fourragère. Il a été partiellement détruit. Le bétail a pu être sauvé, mais près de 20 000 kilos de foin et de paille sont restés dans les flammes. On ignore la cause de ce sinistre. Le montant des dommages est très important.

### Le maire noir de Newark

Voici Kenneth Gibson, dont nous avons annoncé qu'il était le premier maire de race noire à avoir été élu à Newark (New Jersey), s'adressant à ses électeurs. Il « régnera » sur une communauté de plus de 400 000 habitants.

## La noix d'honneur revient aux journalistes qui ont fait campagne pour les conservateurs britanniques

Je me sens l'obligé d'un homme que je n'ai pas l'honneur de connaître. Il se nomme Courville, du moins lorsqu'il signe un article, et je ne saurais douter qu'il soit aussi distingué homme de cour que parfait homme de ville. Sur sa perspicacité politique, je suis moins rassuré. Ses jugements en cette matière ne « colent » pas avec ce que mon intuition me dicte. Certes, il peut se prévaloir de la qualité de ses analyses d'homme instruit et bien informé, mais je serais surpris que celles-ci se trouvent moins souvent prises en défaut que ce bons sens huronnesque dont je revendique le bénéfice.

Le motif de ma gratitude envers M. Courville, c'est qu'il sait l'anglais alors que j'ignore cette langue. C'est aussi qu'il rend accessible aux lecteurs de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » — en une traduction sans doute littérale, puisqu'il cite entre guillemets — des textes de haute qualité journalistique et marqués d'une profonde pensée philosophico-politique.

M. Courville se prénomme Pierre. Il ne saurait donc bâtir sur le sable, pas plus qu'il ne saurait manquer de fidélité aux institutions qu'évoque son nom. C'est pourquoi ses sympathies politiques — il n'en fait point mystère — vont aux conservateurs anglais. Il semble même professer un aristocratisme mépris envers le gouvernement de M. Wilson. Ce sont au reste les sentiments que ce gouvernement lui inspire qui constituent la partie véritablement originale de sa contribution du 16 juin 1970 à l'édition et à la tentative de mise en condition des lecteurs de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel ». Tel ce Bibulus, dont l'histoire romaine nous apprend qu'il accéda à la célébrité en déversant au forum une corbeille de fumier sur la tête de Jules César, il accuse l'actuel gouvernement de Sa Gracieuse Majesté la reine de tous les méfaits possibles et imaginables, tel par exemple que d'avoir dévalué le livre « dans les pires conditions » — cela veut-il dire sans donner le temps aux spéculateurs de remplir leurs poches? — pour conclure en lui reprochant d'avoir « poursuivi d'une vendetta (sic) coûteuse, contre (resic) l'Afrique australe en général et la Rhodésie en particulier ».

Pour le surplus, Pierre Courville fait des citations choisies. Surpris, comme beaucoup d'autres le furent, de la rapide remontée dans l'opinion anglaise de la popularité des travaillistes, telle du moins qu'elle se dégage des sondages effectués et que, peut-être — c'est la joie que vous souhaite le Huron — elle vous apparaîtra confirmée au moment où ces lignes paraîtront, il cherche une explication chez les commentateurs anglais. Et il la trouve. Il en trouve même plusieurs.

### La chronique huronne

Il y a d'abord celle, imprévue, de M. Georges Gale, dans « The Spectator », et qui me fait regretter de n'avoir pas appris l'anglais pour contrôler moi-même s'il faut la prendre au sérieux, ou s'il ne s'agit pas plutôt d'une pointe d'humour anglais. Il paraît, aux dires de M. Gale, qu'en Grande-Bretagne les « mass media », c'est-à-dire télévision, radio, films, presse, penchent à gauche.

Il y a ensuite, et si je comprends bien, ceci est la conséquence de cela, le phénomène révélé par l'éditorialiste du « Daily Mail », que la nation anglaise est tombée en « léthargie », comme si elle avait été « traitée au chloroforme » et comme si elle se trouvait « sous l'influence de la drogue ».

Il y a enfin la découverte, celle-là vraiment sensationnelle, et qui pourrait sauver la nation en danger, de M. Peter Simple, qui lui est du « Daily Telegraph », c'est que le peuple anglais « en est venu de la sorte » — c'est-à-dire en dormant sous son masque de chloroforme, avec son affreux rictus de drogué — « à oublier la différence de base entre partis conservateur et socialiste, alors qu'elle est essentielle: le Labour est le parti de l'internationalisme, le Parti conservateur celui du patriotisme ».

Enfin seul, ultime et pathétique espoir des conservateurs: « Eveiller le patriotisme dormant (sic) des élec-

teurs au fait que la nation est en danger. » Hélas! l'espoir est mince, car « le sommeil est lourd. Depuis vingt ans, il a été entretenu et aggravé par des doses massives de sentiment de culpabilité, au sujet du passé de la nation, de ses traditions et de ses institutions, culpabilité au sujet de tout ce dont elle était fière jadis. »

On le voit. Pour Pierre Courville qui approuve, pour Peter Simple qui « jaspine » et prêche la croisade contre l'internationalisme, les temps sont venus de réveiller l'antique Albion, impérialiste, colonialiste, exploiteuse du prolétariat des usines. Non pas celle d'avant 1914, mais en remontant plus haut le cours de l'histoire, celle du XIX<sup>e</sup> siècle, celle d'avant les Trade-Union, celle de la première révolution industrielle, celle qui peut être fière de la tradition de ses filateurs faisant travailler douze heures par jour des enfants de moins de dix ans, celle qui savait utiliser, au fur et à mesure de leur apparition, les progrès de la science pour rançonner mieux de travail et exploiter plus complètement la classe ouvrière, celle dont les descendants ne font pas un complexe de culpabilité en songeant à toutes les turpitudes qui ont été commises, en métropole et dans les territoires de l'empire, au nom d'une civilisation qui se prétendait chrétienne alors qu'elle était celle des adorateurs du Veau d'Or.

Si, comme il y a tout lieu de le craindre, c'est bien cela le « réveil patriotique des électeurs anglais », souhaitons-leur plutôt un sommeil séculaire, dans leur intérêt et dans celui du monde.

Ou, ce qui serait mieux encore, un autre réveil, celui précisément de l'internationalisme, incarné par le travaillisme, selon Pierre Courville, à qui il n'inspire, comme aux autres nostalgiques des temps révolus, que terreur et mépris, mais dont il devient de plus en plus évident, pour ceux qui vivent dans le présent que, fermes des grandes unités économiques à réaliser, fauteur de l'échange des idées entre les peuples et de l'interpénétration des cultures nationales, il représente le meilleur garant de la paix dans le monde.

Héraklès de Saint-Yves.

## Il n'y a pas de malaise chaux-de-fonnier...

(suite de la cinquième page)

recevra aujourd'hui une délégation ouvrière et syndicale. Mais pourquoi n'avoir pas compris, depuis longtemps, que les ouvriers sont autre chose que des machines de production ?

on doit pleinement souscrire, car il est aberrant à notre époque pour une fabrique d'horlogerie de ce genre — et même de n'importe quelle autre ! — de prétendre produire ses propres ébauches.

### Marvin: Une mesure de rationalisation

On a dit que Marvin ferait ses portes: c'est faux. Il est vrai que l'on aurait peine à établir des pronostics à long terme sur cette autre marque de renom rachetée par des financiers américains dans une optique qui a de fortes chances d'être purement spéculative. Mais, pour l'heure, ce que Marvin ferme, c'est son seul département ébauches, peu développé d'ailleurs. Il ne s'agit donc que d'une mesure de rationalisation à laquelle

### Teriam: En meilleure santé que bien d'autres

Enfin, le cas Teriam, dont on a prétendu qu'il était alarmant. Il paraît n'en être rien. Nous n'irons pas jusqu'à croire, comme son directeur le proclame, que cette usine ne rencontre aucune difficulté. Nous pensons qu'elle connaît quelques ennuis passagers de trésorerie, explicables par le fait que cette firme, en pleine expansion nous a assuré un spécialiste absolument désintéressé, a consenti de très importants investissements, tout récemment, afin de moderniser et de rationaliser sa production de façon exemplaire. Teriam a ainsi pris un virage nécessaire, et poursuit apparemment sa progression avec de belles perspectives, même si pour l'instant elle est un peu « serrée » pour avoir fait l'effort de s'orienter dans une direction qui lui assure un avenir.

Au terme de ce tour d'horizon, nous le répétons: il est absurde de prétendre qu'il existe un malaise économique à La Chaux-de-Fonds. Nous le disons très clairement: personne ne peut, raisonnablement, refuser l'évolution de notre appareil de production. Ce serait nier la réalité que de voir le danger dans le mouvement de concentration. C'est précisément le contraire qui est dangereux, et les industriels qui se cramponnent à des méthodes périmées qui nuisent le plus aux travailleurs et à la collectivité en général. Nous ne pouvons pas, socialistes, défendre les entreprises non rentables, inadaptées, trop faibles, car ce sont celles-là qui, du jour au lendemain, se trouvent devant la cul-

bute et ferment alors leurs portes sans se soucier des ouvriers. Ce sont au contraire les entreprises fortes, celles qui ont su dépasser les conceptions archaïques, qui peuvent assurer non seulement leur avenir propre, mais surtout celui des ouvriers, et du même coup l'essor économique de la région. Que les concentrations n'aillent pas sans heurts, nous le savons aussi. Certains sont inévitables, et nous devons les accepter comme tels. Ainsi serons-nous obligés de nous habituer, dans nos milieux, à cette nouvelle réalité qu'est le recyclage. Cette nécessité d'une concentration des moyens de production — et des moyens de distribution — cette tendance à la discontinuité de la vie professionnelle à un certain âge ne sont pas des lois que nous impose le capitalisme: ce sont des lois que nous impose l'histoire, et que n'importe quel système économique serait contraint de respecter.

Le malaise, les abus du capitalisme apparaissent lorsque, comme on le voit maintenant, ces mutations s'opèrent sans égards pour les travailleurs. Où les concentrations sont condamnables, c'est lorsqu'elles se font sous la pression des événements, sans planification suffisante, sans considérations d'ensemble, à la recherche du seul profit des possédants. Ce que les socialistes reprochent, c'est la concentration du POUVOIR économique, indépendante celle-là de la concentration des moyens de production, entre les mains d'une minorité. Voilà où est le mal actuel, et voilà contre quoi les travailleurs doivent s'insurger, contre quoi ils doivent s'unir au sein des organisations de gauche, pour lutter contre un système qui continue à mépriser leurs droits, à les considérer comme des outils de production, à leur refuser le statut de partenaire à part entière et à valeur égale, en dépit de belles paroles. Après le 7 juin moins que jamais les salariés se contenteront de belles paroles.

Michel-H. KREBS.

